

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 255 - OCTOBRE 2023



Aide alimentaire

**SOUTENIR
LES PILIERS
DE LA
SOLIDARITÉ**

4-5 VU !

• **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-9



ACTUALITÉS

- **QUINZAINE DE LA MÉDIATHÈQUE :** INTERROGER LES STÉRÉOTYPES FILLES-GARÇONS
- **POINT SUR LA RÉOUVERTURE** DE L'INTERMARCHÉ
- **HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE :** UNE AUGMENTATION ISSUE DE LA LOI DE FINANCES

10-11



QUARTIERS

- **L'HIRONDELLE** VERS DE NOUVEAUX CIEUX
- **CENTENAIRE** DE RAYMOND MURER
- **LES BALADES CITOYENNES** AUTOMNALES SONT LANCÉES

12-18



DOSSIER

- **SOLIDARITÉ :** AU SOUTIEN DES ACTEURS DE TERRAIN

20-21



PROFIL

- **VLADIMIR ET LILIANE CHAVEZ,** QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE

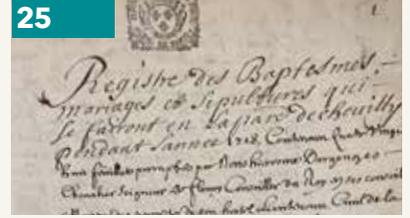
22-23



CULTURE

- **EXPOSITION** À LA MAISON DES ARTS PLASTIQUES
- **THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX :** UNE RENTRÉE QUI S'ANNONCE BIEN !
- **RENDEZ-VOUS AVEC** LA MÉDIATHÈQUE

25



MÉMOIRE

- **LES REGISTRES PAROISSIAUX :** PLUS ANCIENS DOCUMENTS DES ARCHIVES MUNICIPALES DE CHEVILLY-LARUE

26-27



SPORTS

- **GOLDEN BLOCKS :** UNE FINALE À GRANDES ENJAMBÉES
- **LES PONGISTES** À LA RELANCE
- **L'OLYFLAMME** SOUFFLE À CHEVILLY-LARUE

28-29 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

30-31 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales

N°255

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Direction de la communication : Magali Teixeira.

Rédaction en chef : Hugo Derriennic.

Journaliste : Hugo Derriennic

Photographe : Jenny Romeiro Dias.

Ont participé à ce numéro : Alex Bonnemaïson, Élodie Claude, Elhadji Coly, Faiseurdimages, Kevin Gouttegata, Mathieu Grangé, Sylvia Maurice, Toufik Oulmi, Jean-Luc Tabuteau.

Image de Une : Alex Bonnemaïson.

Impression : imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100 avenue du Général de Gaulle, 94550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 79 61 63 16 Fax : 01 45 60 19 03 communication@ville-chevilly-larue.fr



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Chaque samedi, vos élus municipaux tiennent des permanences place Nelson Mandela lors desquelles les Chevillais peuvent échanger avec eux en direct. Venez les rencontrer pour discuter des problématiques locales, débattre des enjeux de la commune et proposer vos idées.

Permanence tous les samedis (à l'exception des jours de manifestation municipale importante) de 15h à 17h sur la place Nelson Mandela.



DERNIÈRE MINUTE

SACRÉ PROGRAMME POUR LES VACANCES AVEC LE SMJ !

Le service municipal de la Jeunesse (SMJ) concocte un programme des plus alléchants à l'occasion des vacances de la Toussaint. La fête d'Halloween sera bien sûr à l'honneur et les jeunes Chevillais pourront notamment participer à la décoration des locaux du SMJ en suivant cette thématique... horripilante. Des sorties au cinéma, au parc Astérix et dans un escape game seront également de la partie. Les jeunes Chevillais profiteront aussi d'ateliers sportifs, entre sensibilisation au handisport avec la découverte du handibasket et initiation à la boxe thaï. La lucarne mobile, concept footballistique venu tout droit d'Évry-Courcouronnes faisant appel à la précision du pied, fera halte à Chevilly-Larue le 30 octobre pour une journée dédiée au ballon rond. En effet, les participants seront ensuite invités à assister à la cérémonie de remise du Ballon d'or au SMJ. Atelier culinaire, jeu du loup-garou et animations libres proposées par les jeunes, les vacances s'annoncent riches en activités et pleines de surprises !

Inscription au service municipal de la Jeunesse : 15 rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65





© Tourfik Oulmi



Une société
qui sache
conjuguer
justice sociale
et écologie
est possible.
À l'échelle
locale, votre
Municipalité
s'y attèle
chaque jour.

Les taxes foncières augmentent en France ? Demandons-nous pourquoi...

DE NOMBREUX ARTICLES de presse se font l'écho de la flambée des taxes foncières dans toute la France, et avec elle, des hausses de taxes d'ordures ménagères. **Ce sujet nous frappe moins à Chevilly-Larue car nous avons réussi (l'exploit !) de ne pas augmenter le taux de taxe foncière pour la 5^e année consécutive dans un contexte pourtant très difficile.** Vous constaterez toutefois une hausse sensible de l'addition finale liée à deux éléments.

Premièrement, le taux voté par la commune s'applique sur une base. Or, le gouvernement, dans le cadre de la loi de Finances, a décidé d'augmenter cette base de 7,1 % pour soutenir les communes face aux hausses de factures générées par l'inflation. De ce fait, même si la Municipalité n'a pas augmenté son taux, le montant payé par chaque contribuable sera tout de même majoré de 7,1 %. Bien sûr, on peut se plaindre de cette situation car il n'est jamais agréable de payer plus d'impôts. Mais il est une réalité incontestable : le coût de la vie augmente aussi pour les collectivités, et si les recettes ne suivent pas, elles devront réduire leur offre de service public. Et qui dit moins de services publics dit plus d'inégalités. Dans le cadre de la crise énergétique, d'autres réponses bien sûr étaient possibles et le gouvernement a choisi une option qui n'aurait pas été la mienne. J'avais préconisé pour ma part de revenir à des tarifs réglementés de l'énergie pour les services publics, évitant de ce fait l'explosion des factures des villes et donc la nécessité d'augmenter leurs recettes. **En pleine période de crise énergétique mondiale, l'idée de créer un pôle public de l'énergie, ouvert aux énergies renouvelables, est plus que jamais d'actualité et nous éviterait bien des soubresauts, et bien des hausses de fiscalité ou de tarifs.**

Deuxièmement, la composante TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de la fiscalité locale a elle aussi augmenté. Là aussi, nous nous trouvons face à quelques contradictions : le plus nous progressons dans le tri des déchets, le plus cela coûte cher au contribuable ! C'est bon pour la planète, mais pas toujours pour notre portefeuille. Les élus se retrouvent donc à arbitrer des questions difficiles, et nous travaillons d'arrache-pied avec les communes voisines pour proposer des solutions toujours plus performantes. Au 1^{er} janvier 2024, toutes les collectivités auront ainsi l'obligation de proposer des modes de traitement des biodéchets. Faut-il organiser une nouvelle collecte, c'est-à-dire déployer encore un bac supplémentaire par adresse, remettre des camions sur les routes, pour acheminer tout cela vers des aires d'épandage ou de méthanisation ? Ou bien inciter les usagers à traiter directement sur leur propre parcelle leurs biodéchets, avec des possibilités de compostage individuel et collectif ? La première option représente un surcoût important, qui pourrait se traduire par une nouvelle hausse de la taxe, et aggraverait la pollution de nos territoires. La deuxième est plus vertueuse car elle coûte moins cher et ne pollue pas, mais nécessite un fort investissement citoyen.

On le voit, les débats sur la fiscalité masquent en réalité des sujets de fonds plus complexes, et l'on ne peut s'arrêter à des débats simplistes. Revenons au sens et à la société dans laquelle nous voulons vivre. Une société qui sache conjuguer justice sociale et écologie est possible. À l'échelle locale, votre Municipalité s'y attèle chaque jour. *

Votez Marie
Stéphanie Daumin





1



3



4



5



2



6

Promenons-nous dans la ville

1 Le 13 septembre la Compagnie KMK a convié les Chevillais à une promenade en ville. Quand on se balade, on papote et on se révèle des anecdotes. On (re)découvre un endroit, un bâtiment ou un parc qui rappellent des souvenirs passés et qui appellent à en créer de nouveaux.

Quand on partait de bon matin...

2 ... à bicyclette ! Pour les Journées européennes du patrimoine, petits et grands ont pu voir et apprécier le patrimoine chevillais à vélo. Découvrir la ville tout en pédalant, une affaire qui roule.

On n'est pas bien là ?

3 C'est exactement ce que se sont dits les participants de ce concert-apéro à la Ferme du Saut du Loup pour les Journées européennes du patrimoine. Musiques traditionnelles françaises et brésiliennes ont rythmé cette pause champêtre.

Rien de tel qu'une bonne vannerie

4 Le marché campagnard est le rendez-vous traditionnel chevillais. Produits du terroir, ferme pédagogique, animations, concert, le tout sous un beau soleil pour entrer dans l'automne en douceur.

Tu veux faire quoi cette année ?

5 Le forum de rentrée ou le rendez-vous incontournable pour s'inscrire à une nouvelle activité que ce soit pour se dépenser, se cultiver, s'entraider... il n'y avait que l'embarras du choix. Une belle journée dédiée au temps libre.

Ça fait du bien !

6 La fontaine place Nelson Mandela ou un havre de fraîcheur. Parce qu'il a fait très chaud cet été, ces jets d'eau en Cœur de ville ont été fort appréciés. Et si en plus on a le droit de se mouiller, c'est plaisir assuré.



TRAVAUX RUES PAUL HOCHART ET HENRI CRETTE

Depuis septembre, le Département a entamé un chantier important, au budget de 49 millions d'€, s'étalant sur 2 ans, rues Paul Hochart et Henri Crette en vue de la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. S'inscrivant dans le projet de la baignade dans la Seine et la Marne, cette séparation des réseaux permettra de préserver les cours d'eau.

Une fois les réseaux des concessionnaires présents dans le secteur (ENEDIS, Veolia, etc.) déviés, le Département commencera par réaliser le nouveau collecteur des eaux usées (ouvrage de 1 500 m de long, 1,80 m de diamètre et 11 à 15 m de profondeur) par microtunneliers, descendus à la profondeur souhaitée par des puits. Cinq puits seront creusés sur le linéaire du chantier. Un réseau de surface sera ensuite réalisé par tranchées dans la chaussée afin de relier les habitations au réseau profond. L'actuel réseau sera réhabilité pour devenir le réseau d'eaux pluviales.

Ce chantier aura de très forts impacts sur la circulation et le stationnement (déviations, mises en sens unique, etc.). Stéphanie Daumin, la maire, a mené de longues négociations avec le Département, notamment pour préserver le parking rue du Rouergue.

• **Renseignements :**
valdemarne.fr/
ville-chevilly-larue.fr

Quinzaine de la médiathèque

Du 7 au 21 octobre, la médiathèque Boris Vian convie les Chevillais à la quinzaine « Genre ! 15 jours pour en parler ». Ce cycle d'événements composé d'expositions, de projections, de rencontres et de spectacles sur le thème de l'égalité femmes/hommes et du genre entend susciter questions, débat et éducation sur un enjeu de société majeur. Avec cette quinzaine, la Municipalité poursuit son engagement contre toutes les formes de discriminations et son travail d'éveil des consciences.

Interroger les stéréotypes filles-garçons

genre !



© Élodie Claude

C'EST QUOI UNE FILLE, c'est quoi un garçon ? Que se passe-t-il quand on ne se sent pas à l'aise dans une de ces cases ? C'est avec des mots simples mais justes que l'équipe de la médiathèque Boris Vian abordera la question du genre à travers une série d'événements organisés lors d'une grande quinzaine thématique du 7 au 21 octobre. Intitulée « Genre ! 15 jours pour en parler », elle s'adressera au grand public et plus particulièrement aux collégiens et lycéens.

« Les enfants subissent les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, ce qui conditionne leurs comportements et le choix de leurs activités » observe Isabel Morin, référente communication de la médiathèque. « Notre but est de mettre à leur disposition une programmation variée pour qu'ils puissent poser un regard pluriel sur la question. »

Éduquer, débattre et rassembler

Plusieurs temps forts sont à prévoir au cours de cette quinzaine. Le documentaire *Ni d'Ève, ni*

d'Adam, une histoire intersexe, sera notamment projeté en ouverture, en présence de sa réalisatrice Floriane Devigne, le 7 octobre à 16h. L'exposition *Genre, vous avez dit Genre ?*, qui retrace l'histoire de cette notion, sera ensuite inaugurée à 18h. Le 14 octobre place au café-société avec Arnaud Alessandrin, docteur en sociologie à l'université de Bordeaux, qui enseigne la sociologie du genre et des discriminations. Enfin, la journée du 21 octobre viendra conclure la quinzaine avec un forum animé par l'association Main dans la Main autour de la question de la transidentité, puis un spectacle d'impro nommé *Trouble* de 16h à 18h.

« Le projet est en préparation depuis avril 2022 » précise Isabel Morin. « Il a rassemblé de nombreux partenaires comme les établissements scolaires, les services municipaux, les centres de loisirs et les associations locales. De nombreuses animations complémentaires sont à prévoir comme la mise à disposition d'un jeu de société visant à sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre, des visites guidées de l'exposition par les bibliothécaires et des ateliers « débat et éducation aux médias » avec un intervenant du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir ».

Des actions contre toutes les discriminations

Au-delà de cette initiative, la Municipalité œuvre depuis bien longtemps pour favoriser l'épanouissement de chacun, faciliter l'acceptation des différences et combattre les préjugés. Chaque année, de nombreuses actions de prévention sont menées en ce sens. La sensibilisation contre les violences faites aux femmes, l'homophobie, la transphobie, ou les discriminations liées au handicap, était notamment au programme de Fraternité. Cette initiative menée jusqu'en 2019 autour de la Journée internationale des droits des femmes, était un rendez-vous important émaillé de nombreuses actions en direction de tous les publics. En 2021, la Municipalité a renforcé son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes en constituant un comité consultatif de lutte contre les violences faites aux femmes et contre les violences



© Katsura

Dire STOP aux féminicides !

L'an dernier le mot « STOP » a jailli du parc Petit Le Roy. 124 Chevillais -femmes, hommes et enfants confondus- ont répondu à l'appel de la Municipalité pour exprimer ensemble leur opposition aux violences faites aux femmes. Cette action marquante s'inscrivait dans le cadre d'une grande campagne de sensibilisation organisée autour du 25 novembre, date de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Spectacle de danse et flashmob devant la médiathèque en hommage aux victimes de féminicides, distribution de « violentomètres » et de « respectomètres » dans les boulangeries, de multiples initiatives ont ainsi vu le jour. D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà prévus pour le 25 novembre 2023. Nous vous tiendrons bien sûr informés dès que le programme sera défini.

intrafamiliales. Composée de professionnels et de citoyens, cette instance mène un travail de sensibilisation avec différents acteurs locaux du territoire. « L'objectif est bien sûr d'interpeller, d'inciter chacun à réfléchir et à débattre tout en déconstruisant certaines idées reçues » rappelle Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à la prévention et au Projet éducatif local, qui ajoute : « À Chevilly-Larue, la promotion du vivre-ensemble et de la mixité sont des combats quotidiens. » Pour agir concrètement et venir en aide aux victimes de violences, la Municipalité a signé en décembre dernier une convention avec l'association AUVM (Accueil d'urgence Val-de-Marne). La commune met ainsi à la disposition de l'association un appartement servant d'hébergement pour des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri de manière urgente. Un dispositif essentiel qui illustre le chemin que notre société doit encore parcourir face aux problématiques de violences et d'égalité de genre. *

Elhadji Coly

• Programme de la quinzaine à retrouver dans le supplément *Par ici les sorties*, sur le site de la ville et le site de la médiathèque.

MOUSTIQUE-TIGRE

AGISSONS ENSEMBLE

Confrontée à une forte prolifération du moustique-tigre, l'Île-de-France fait face aux conséquences directes du changement climatique. À Chevilly-Larue, plusieurs pistes sont à l'étude pour endiguer le phénomène.

Comme partout autour de nous, la commune subit de plein fouet les piqûres répétées du moustique-tigre. Originaire d'Asie, ce dernier est arrivé en France il y a une vingtaine d'années et a envahi progressivement l'ensemble du territoire hexagonal. Particulièrement présent cette année, il est actif la journée (contrairement à nos moustiques traditionnels qui œuvrent la nuit) et s'épanouit pleinement après un été humide. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 750 œufs au cours de sa vie et les larves n'ont besoin que d'une quantité infime d'eau pour se développer. Face à ce fléau, la réponse doit impérativement être collective. Il est nécessaire que chacun soit vigilant pour éviter les points d'eau stagnante dans les jardins et les espaces extérieurs, au niveau des gouttières, des bassines ou des soucoupes des plantes. De son côté, la Municipalité étudie différentes pistes, notamment l'introduction de prédateurs naturels avec l'aide d'un écologue, et tente d'engager une réflexion à l'échelle intercommunale. L'usage de produits chimiques nocifs pour la biodiversité est bien entendu écarté alors que les opérations de démoustication, supervisées par l'ARD (Agence régionale de démoustication dépendant de l'ARS), sont utilisées seulement lorsque des cas de dengue, chikungunya ou zika sont détectés. Seule certitude : cette prolifération est une matérialisation des effets du dérèglement climatique causé par l'activité humaine. Un phénomène parmi d'autres qui requiert une véritable prise de conscience collective. *

Hugo Derriennic



Cœur de ville

Stéphanie Daumin, la maire, et Jean-Roch Cognet, conseiller municipal délégué aux Commerces de proximité, ont pu échanger avec le directeur de l'Intermarché pour obtenir davantage d'informations sur la réouverture prochaine de ce commerce de proximité essentiel.

C'est une excellente nouvelle pour les habitants du Cœur de ville et l'ensemble des Chevillais : l'Intermarché situé sur la place Nelson Mandela rouvrira dans quelques mois après des travaux de réhabilitation qui vont démarrer prochainement. Des informations communiquées directement par le gérant du magasin.

L'Intermarché va prochainement être rénové

ALORS QUE certaines rumeurs courraient, il semble nécessaire de clarifier la situation : l'Intermarché du Cœur de ville va bel et bien rouvrir ! Depuis l'incendie qui a ravagé le magasin de la place Nelson Mandela fin juin, l'équipe municipale s'est pleinement mobilisée pour suivre ce dossier et permettre la réouverture rapide de ce commerce de proximité essentiel pour le Cœur de ville. Stéphanie Daumin, la maire, et Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué aux Commerces, ont ainsi rencontré le directeur de l'Intermarché le 27 septembre dernier. L'occasion pour le gérant d'affirmer qu'il était hors de question de mettre la clé sous la porte et qu'il espérait reprendre l'activité le plus rapidement possible. Les semaines écoulées ont ainsi été consacrées aux discussions avec l'assurance et le propriétaire des murs. Les travaux devraient démarrer prochainement.

Cette période de fermeture a permis à l'équipe de l'enseigne de repenser l'aménagement du magasin afin de le rendre plus agréable et adapté. L'offre commerciale sera également réajustée. Pour tenir compte de la baisse généralisée du pouvoir d'achat des ménages, l'enseigne développera aux côtés de son offre traditionnelle une politique de promotions avantageuses, plus adaptées aux petits budgets. « Notre objectif est de devenir le magasin principal des Chevillais, qu'ils y fassent leurs courses hebdomadaires et pas seulement de l'appoint » a souligné Régis Quentin, le gérant. Une stratégie qui sera renforcée par le développement d'une nouvelle signalétique pour les commerces du Cœur de ville et le parking public, encore trop méconnus. De quoi retrouver et étoffer une offre commerciale diversifiée et de qualité en toute proximité. *

Hugo Derriennic



© Adobe Stock

Taxe foncière

Partout en France, les propriétaires ont subi une hausse importante de la taxe foncière. À Chevilly-Larue cette situation relève de la politique gouvernementale et aucunement d'une augmentation de la fiscalité locale décidée par la Municipalité. Explications.

Une hausse issue de la loi de Finances

VOUS AVEZ malheureusement pu le constater en recevant votre avis d'imposition de la taxe foncière : les montants ont sensiblement augmenté cette année. Une situation qui découle directement de décisions prises par le gouvernement il y a plusieurs mois. La loi de Finances, soumise par l'État puis votée par le Parlement en décembre dernier, prévoyait en effet d'augmenter les bases locatives de 7,1 %. Ce mécanisme avait pour but de soutenir les collectivités territoriales face à l'explosion des prix de l'énergie, alors que l'équilibre budgétaire des communes était gravement menacé et que de nombreux services publics et équipements étaient voués à fermer. Plutôt que d'envisager d'autres options, l'État a alors fait le choix de demander un effort supplémentaire aux ménages. Au contraire, la Municipalité a de son côté pris la décision inverse. « Pour la 5^e année consécutive, la Municipalité n'a pas augmenté la fiscalité locale et nous avons voté en mars dernier 0 % d'augmentation

de la taxe foncière quand d'autres faisaient des choix différents » précise Stéphanie Daumin, la maire. « Avec l'explosion des prix de l'énergie, les collectivités avaient bel et bien besoin d'un soutien de l'État. Mais il était possible de ne pas le faire peser sur les contribuables à un moment où le pouvoir d'achat est déjà bien mis à mal. J'avais pour ma part préconisé l'instauration d'un tarif réglementé pour les services publics, comme cela a déjà existé dans l'histoire de la France. Dommage que le gouvernement n'ait pas suivi ! » En parallèle, la commune joue son rôle de bouclier pour protéger le pouvoir d'achat des Chevillais. Elle continue ainsi d'absorber les effets de l'inflation pour que les familles ne paient jamais plus de la moitié du prix réel d'un service, et ce peu importe le quotient. Meilleur exemple : la restauration municipale où les tarifs varient de 0,49 € à 3,40 € le repas alors que le prix de revient pour la ville est en moyenne de 11 €. *

Hugo Derriennic

SOIRÉE DES DIPLÔMÉS

Obtenir un diplôme c'est apprendre, réviser et stresser aussi parfois. Alors quand on l'obtient, ça se fête ! La Municipalité organise une soirée dédiée aux diplômés vendredi 20 octobre à 19h au service municipal de la Jeunesse. Quel que soit le diplôme obtenu (CAP, bac, BTS, licence, etc.), les Chevillais entre 16 et 25 ans peuvent s'inscrire en ligne via le QR code ci-dessous jusqu'au 13 octobre ou directement au service municipal de la Jeunesse.

• **Plus d'infos :**
15 rue
Henri Cretté
01 46 87 97 65 /
contactsmj@
ville-chevilly-
larue.fr



BRADERIE ENFANTS DU TIERS-MONDE

L'association Enfants du Tiers-Monde mène actuellement une opération spéciale. Elle organise jusqu'au 12 octobre une braderie de vêtements adultes et enfants. Chaque vêtement est vendu pour seulement 1 € : l'opportunité de faire de bonnes affaires tout en faisant une bonne action. En effet, l'argent récolté par l'association est utilisé dans le cadre de ses activités humanitaires et caritatives. Pour profiter de cette braderie spéciale, rendez-vous du lundi au jeudi de 14h à 18h dans les locaux d'Enfants du Tiers-monde, 44 rue de l'adjutant-chef Dericbourg.

• **Plus d'infos au**
06 62 14 23 70

ADOPTÉZ LE SAC EN TOILE DE JUTE POUR VOS COURSES !

Mais que se passe-t-il du côté du marché, place Nelson Mandela, depuis mi-septembre ? La commune a acquis des sacs en toile de jute qui sont distribués par les commerçants du marché aux clients lors de leurs achats. Le but ? Adopter le réflexe du sac réutilisable pour faire ses courses. Ce sac-cabas en toile de jute est solide et écologique. En effet, le jute est une matière qui ne nécessite pas de pesticides pour grandir et qui a besoin de beaucoup moins d'eau que le coton. Les sacs sont estampillés « développement durable » et sont fabriqués en France. Ils seront distribués à chaque session du marché jusqu'à épuisement des stocks. Dans le même temps, les commerçants du marché ont remplacé les sacs plastiques par des sacs biodégradables ou en papier. Et c'est la planète qui nous dit « merci » !



© Jean-Luc Tabuteau

QUARTIER LARUE

L'HIRONDELLE VERS DE NOUVEAUX CIEUX

Symbole de la Croix du sud et du patrimoine culturel de Chevilly-Larue, la sculpture L'Hirondelle va prochainement être installée dans l'espace public, au sein du quartier Larue. Un projet porté par la ville avec les habitants du quartier.



© JRD

L'Hirondelle s'apprête à reprendre son envol.

DEPUIS 1972, la sculpture monumentale *L'Hirondelle* de l'artiste Henri-Georges Adam trônait fièrement sur le toit d'un immeuble du quartier de la Croix du sud. Visible de très loin, elle était un repère pour le quartier Larue et au-delà. Elle avait malheureusement dû descendre de son perchoir en 2018 à cause de la vétusté de son mécanisme. Une balade citoyenne a remis en lumière l'importance de cette œuvre qui reposait depuis lors au

pied de la résidence. Habitants, élus et copropriétaires se sont donc concertés pour trouver une solution et une place digne du symbole. Début septembre, *L'Hirondelle* de quatre tonnes a été cédée gratuitement à la commune qui en devient dépositaire et un emplacement a été identifié pour lui servir de nid, toujours dans le quartier Larue, en entrée de ville. Elle sera bien accueillie dans son vol par les aviateurs de la salle Jacqueline Auriol, de

l'avenue Georges Guynemer et du boulevard Jean Mermoz qui encadreront le terre-plein constituant son piédestal. La réinstallation est prévue au printemps pour le retour des hirondelles. « *On voudrait que son nouvel envol soit participatif, en associant ceux qui le souhaitent pour faire de l'événement une journée festive et un grand moment* », prépare déjà Yaël Lellouche, responsable Démocratie locale et vie des quartiers. ✨

Kevin Gouttegata

CENTENAIRE

RAYMOND MURER : LA VIE SANS Y PENSER

Raymond Murer a célébré son centième anniversaire en août dernier. L'occasion pour ce Chevillais de longue date de replonger dans ses souvenirs et de retracer le cours d'une vie bien remplie.

NÉ LE 10 AOÛT 1923, Raymond Murer passe ses premières années à Chevilly-Larue dont il se rappelle « *les champs et les pépinières. Mes parents avaient une maison au bord de la route de Fontainebleau avec un étang au fond du jardin* » dessine-t-il. La famille réside à Vitry-sur-Seine lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale. Raymond se souvient de la fuite vers le midi, à vélo, pour aller chercher son père mobilisé au Mans. Après quelques mois, la famille remonte vivre sous l'occupation et le jeune homme commence à travailler



© Tourfik Oulmi

Raymond Murer fête ses 100 ans en compagnie de ses proches, de Stéphanie Daumin, la maire, et d'Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Politiques en faveur des retraités.

à la perception municipale de Vitry-sur-Seine. Le 6 juin 1944, il reçoit son ordre de départ pour l'Allemagne... et se cache chez son oncle résistant sous une fausse identité : « *C'est tout de même une coïncidence formidable, le jour du débarquement !* » À la libération, il se marie : « *ma liberté a été courte* » plaisante-t-il. Devenu expert-

comptable, il achète en 1975 l'appartement rue Dericbourg où il vit toujours. À 62 ans, il prend une retraite tranquille et profite de voyages avec son fils. Racontant son histoire, Raymond Murer avoue volontiers qu'il s'est laissé porter par la vie sans trop y penser. Une philosophie qui lui a bien réussi ! ✨

Kevin Gouttegata



Participation citoyenne

Stéphanie Daumin, la maire, accompagnée de Renaud Roux, Jean-Roch Cognet et Régine Boivin, élus municipaux, a échangé avec les habitants sur divers sujets du quartier Larue lors de cette première balade citoyenne automnale.

La rentrée a sonné l'heure de reprise de la concertation avec les Chevillais, notamment par le biais des balades citoyennes. La première a eu lieu le 20 septembre dernier dans le quartier Larue tandis que d'autres balades, thématiques ou par quartier, sont prévues dans les prochaines semaines.

Les balades citoyennes automnales sont lancées

PARVIS DU CIMETIÈRE intercommunal, 18h30. Au cœur du quartier Larue, en ce début de soirée, une vingtaine d'habitants discutent avec les élus de façon détendue. Les balades citoyennes sont désormais des rendez-vous connus, attendus et appréciés des Chevillais. Avant le départ, Stéphanie Daumin, la maire, rappelle les « règles du jeu » des balades aux participants, à savoir échanger simplement sur les projets et répondre aux questions que se posent les habitants.



+ de 200 participants aux balades depuis octobre 2021

L'esprit des balades : partager et informer

Requalification du parvis du cimetière intercommunal, déplacement de L'Hirondelle de la Croix du sud, aménagements cyclables, circulation des bus, reconstruction de la crèche Gaston Variot... autant de sujets sur lesquels élus et habitants ont discuté à bâtons rompus.

Micheline, habitante du quartier depuis plus de 40 ans, se réjouit du projet d'installation d'une offre médicale et paramédicale en lieu et place du garage, boulevard Jean Mermoz.

« C'est une excellente nouvelle dont on entend parler depuis un bon moment. Même s'il faudra du temps pour que cela se réalise, au moins ça avance ! » apprécie-t-elle. Questionnée sur les balades citoyennes et sa participation, elle confie être venue pour « s'informer, en connaître un peu plus sur les projets. On entend des choses mais en rencontrant les élus, l'information est plus sûre. Et je viens aussi pour remercier la commune de penser au quartier Larue. Nous sommes un peu à l'écart mais la commune et les élus ne nous oublient pas ! ». ✨

Magali Teixeira

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Samedi 7 octobre aura lieu une nouvelle balade citoyenne sur un projet structurant de la commune : le centre historique et plus particulièrement l'aménagement du parc de la congrégation et ses relations avec les éléments environnants. Plusieurs ateliers ont permis de faire émerger des pistes qui seront présentées en format balade, approfondissant ainsi la concertation.

• **Samedi 7 octobre, 10h30, parvis de l'église (3-5 rue Jaume)**

LE DÉPLOIEMENT DES BAVES SE POURSUIT

Après l'ouverture des 25 premières bornes d'apport volontaire enterrées rue du Nivernais et rue du Berry, une deuxième phase de mise en fonctionnement de ces équipements va intervenir au cœur du quartier Sorbiers-Saussaie. Le lundi 16 octobre, les points de collecte situés dans les rues de Normandie et de Picardie vont entrer en service. Avant leur ouverture, des opérations d'information et de sensibilisation seront effectuées auprès des habitants. Les bornes seront ensuite décorées et ornées des dessins des élèves des écoles du quartier.

NOUVEL ESPACE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Au cours de l'automne, de nouveaux espaces vont être mis à disposition du Relais petite enfance (ex-RAM), du Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et la crèche familiale. Ceux-ci vont être accueillis dans des locaux situés à l'arrière de la ressourcerie L'Écume des choses (entrée par la rue Jules Verne) qui ont été réhabilités et aménagés. L'équipement sera ainsi composé de salles de jeux, d'une salle de change, d'espaces dédiés à la peinture et aux jeux d'eau ainsi que d'une salle de motricité. De quoi répondre pleinement aux besoins des enfants, des parents et des assistantes maternelles qui fréquentent ces structures.



SOLIDARITÉ

Au soutien des acteurs

L'explosion des prix de l'énergie et l'inflation touchent de plein fouet le portefeuille des ménages et rognent sur un pouvoir d'achat déjà fortement amoindri. Une situation qui impacte de plus en plus de Français, atteints par la précarité, dont beaucoup doivent désormais faire appel à l'aide alimentaire. Mais les associations de terrain qui assurent cette aide nécessaire sont elles aussi victimes de la conjoncture économique. À Chevilly-Larue, le Secours populaire, l'épicerie solidaire Sol'Épi ou l'association You'Manity bénéficient du soutien sans faille de la Municipalité pour accompagner des centaines de familles dans le besoin malgré ce contexte difficile.



© Alex Bonnemaison

LES ASSOCIATIONS EN PREMIÈRE LIGNE

UN SOUTIEN LOGISTIQUE ET FINANCIER

AIDES AU POUVOIR D'ACHAT

TRADITION SOLIDAIRE

« Les dons des habitants n'ont pas forcément diminué, c'est juste qu'avec la même somme ils achètent moins de choses » constatent les bénévoles de l'épicerie solidaire Sol'Épi qui organisent des collectes régulières dans les supermarchés (photo p.12). Face aux difficultés rencontrées par les acteurs de l'aide alimentaire, Stéphanie Daumin, la maire, a organisé une grande conférence avec tous les acteurs sociaux le 28 septembre (photo p.13) pour mettre en place un plan d'action adapté.

LE 3 SEPTEMBRE DERNIER, Les Restos du cœur, association caritative emblématique, lançait un appel à l'aide retentissant. En raison d'un afflux de personnes en situation de besoin d'aide alimentaire, les Restos ne sont plus en capacité d'accueillir tous les demandeurs. Ils sont également contraints de réduire la quantité de nourriture servie. Plus grave encore : « si rien n'est fait, nous devrions fermer d'ici trois ans » déclare le président de l'association au journal télévisé de 13h de TF1. La prise de conscience est générale et immédiate. En effet, ce constat est largement partagé par l'ensemble des acteurs de terrain →



© Toufik Oulmi

rs de terrain



SOLIDARITÉ AVEC LES POPULATIONS MAROCAINES ET LIBYENNES

Valeur cardinale de la commune, la solidarité des Chevillais s'exprime aussi à l'international, particulièrement lorsque des catastrophes surviennent.

Le tremblement de terre qui a frappé le Maroc le 9 septembre puis la tempête Daniel et les inondations ayant ravagé la Libye quelques jours plus tard ont causé la mort de plus de 6 000 personnes.

Ces drames ont suscité une vive émotion partout dans le monde et un élan de solidarité s'est rapidement mis en place, notamment en France. Le Secours populaire s'est immédiatement mobilisé pour porter secours aux populations. L'antenne de

Chevilly-Larue a notamment organisé une collecte spécifique lors du marché campagnard. Il est toujours possible de faire des dons à l'association, si possible financiers pour pouvoir apporter l'aide la plus adaptée sur place (contacts : chevilly.spf94@gmail.com ou 06 30 13 74 74). Quant à la Municipalité, elle prévoit la dotation de subventions exceptionnelles attribuées respectivement au Secours populaire Français, à la Fondation de France, à la Croix-Rouge française et au Secours Catholique qui agissent sur place. Ces subventions seront soumises au vote du Conseil municipal le 12 octobre.



© Evelyne Boillet

La tradition solidaire et humaniste de Chevilly-Larue se manifeste notamment à travers les opérations de jumelage. La commune mène ainsi de nombreux projets dans la ville de Dieuk en Mauritanie pour développer les infrastructures sur place. Après un réseau d'eau potable et une banque alimentaire, c'est un marché réservé aux femmes qui a vu le jour récemment.

→ qui ont vu les besoins et leur activité bondir depuis 2020 et la crise covid. Une situation qui a pris un nouveau tournant l'an dernier avec l'explosion des prix de l'énergie. Celle-ci a engendré une forte hausse des tarifs des carburants et des denrées alimentaires. Tous les ménages sans exception subissent de plein fouet cette diminution du pouvoir d'achat et beaucoup sont irrémédiablement touchés par la paupérisation. Effet boule de neige, de plus en plus de foyers font désormais appel aux associations pour assurer leur alimentation. Des associations qui sont prises en étau et pâtissent elles aussi des effets de l'inflation.

L'inflation, un cercle vicieux

À Chevilly-Larue, la solidarité, loin d'être un concept abstrait, se vit au quotidien. Elle est portée par des dizaines de femmes et

d'hommes, souvent bénévoles, qui œuvrent au sein de plusieurs associations. Parmi celles-ci, l'épicerie solidaire Sol'Épi agit directement en proposant de nombreux produits à prix très réduits. « Nous accueillons de plus en plus de personnes mais surtout nous les accueillons de plus en plus longtemps » alerte Marie Bigot, directrice de Sol'Épi. « Or, nous faisons face à des problématiques multiples. Notre budget d'achat des denrées a doublé depuis 2021 alors que dans le même temps les dons ont diminué de 10 %. Il a également fallu reconstituer nos stocks puisque notre réserve de marchandises a fondu ces derniers temps. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les prix pour nos bénéficiaires mais nous avons finalement été contraints d'aligner nos tarifs sur l'inflation pour qu'ils continuent à payer 10 % du prix réel. » L'épicerie solidaire peut toutefois compter sur une équipe de 3 salariés



© Faiseurimages

La boutique de la ressourcerie l'Écume des choses, située au 70 avenue du président Franklin Roosevelt, est ouverte les mercredis et samedis de 14h à 19h.

L'ÉCUME DES CHOSSES UNE STRUCTURE À FORT INTÉRÊT SOCIAL

Inaugurée en mai dernier, la ressourcerie l'Écume des choses est une structure qui rayonne pleinement à Chevilly-Larue. Dédiée au réemploi, elle permet de donner une seconde vie aux objets dans une logique de réduction des déchets et de sensibilisation aux enjeux écologiques. Mais l'Écume des choses est également un lieu ressource pour les Chevillais qui peuvent acquérir dans la boutique vêtements, livres, jouets, meubles à moindre prix. Une aubaine pour le pouvoir d'achat même si, pour Marion et Lidia, les deux porteuses du projet, il est surtout question de « *consommer intelligemment sans acheter du neuf* ». Favorisant l'insertion, le partage de savoir-faire et la convivialité à travers de nombreuses initiatives et ateliers partout dans la ville, l'Écume des choses fait déjà le bonheur des Chevillais. ✨



Effet boule de neige, de plus en plus de foyers font désormais appel aux associations pour assurer leur alimentation. Des associations qui sont prises en étau et pâtissent elles aussi des effets de l'inflation.



et de 25 bénévoles motivés. Récemment arrivée, Brigitte souhaite apporter « *ses compétences et ses valeurs* » et voit son engagement renforcé par « *cette période difficile pour tout le monde.* » Quant à Marie, bénévole de longue date, elle estime que son action prend tout son sens aujourd'hui : « *On voit bien que les besoins augmentent sans arrêt et que ce qu'on fait est important.* »

Les visages de la solidarité

Ces difficultés rejoignent celles vécues par le Secours populaire qui continue d'assurer deux distributions alimentaires par semaine. Depuis le début de l'année, l'association est passée de 110 familles accueillies à 160 aujourd'hui. Ce serait ainsi plus de 600 Chevillais qui bénéficient de cette aide indispensable. Tout au long de l'après-midi, la file qui se présente devant Juliette et Jean-Pierre, bénévoles, ne désemplit pas. Familles monoparentales, →

« Donner aux associations les moyens d'agir »



La situation en matière d'accès à l'alimentation s'est grandement aggravée depuis quelques mois. Nous recevons de plus en plus de demandes d'aides extralégales au CCAS, aides dont nous avons élargi les critères et augmenté les montants après la crise covid.

Malgré tout, les besoins durent désormais plus longtemps et nécessitent un accompagnement plus long. C'est un problème structurel de l'augmentation du coût de la vie. De plus en plus de personnes sont désormais confrontées à l'impossibilité de se loger, de se déplacer, de payer les factures d'électricité, de gaz ou d'eau. Cette précarisation touche tout le monde. À Chevilly-Larue, la priorité est d'accompagner toutes ces personnes et les associations qui leur viennent en aide en leur donnant les moyens d'agir. C'est un enjeu majeur pour notre société et notre ville.

Hermine Rigaud,
maire-adjointe déléguée aux Solidarités



D'AUTRES ASSOCIATIONS EN ACTION

La solidarité à Chevilly-Larue est portée par de nombreux acteurs et prend de multiples formes. L'association Stop à la mucoviscidose en est le parfait exemple. Celle-ci organise plusieurs fois par an des soirées festives et conviviales dont les bénéfices sont à chaque fois reversés à l'Inserm de l'hôpital Henri Mondor, spécialisé dans la lutte contre cette maladie. Plusieurs partenaires prennent également part à l'organisation du Téléthon chevillais chaque année début décembre. Initié par l'Élan, cet événement propose diverses manifestations sportives et culturelles. Rendez-vous cette année les 8 et 9 décembre pour contribuer à la lutte contre les maladies orphelines. ✨



Le service de l'Action sociale accueille sans rendez-vous les Chevillais du lundi au vendredi (sauf mardi matin).

CHIFFRES CLEFS

16% Le pourcentage de Français touchés par la précarité alimentaire d'après une étude récente du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), soit près de 11 millions de personnes. C'est deux fois plus qu'en 2016.

7 000 € Le supplément de dépenses pour le Secours populaire en 2023 par rapport à l'an dernier alors que l'année est encore loin d'être écoulée. Des difficultés qui correspondent à celles de l'épicerie solidaire Sol'Épi qui avait fini l'année 2022 avec un déficit de 31 000 €. Pour les aider dans ce contexte, la Municipalité apporte un soutien constant depuis plusieurs années. Elle a majoré en 2020 ses subventions aux associations de solidarité et les a maintenues depuis.

300 Le nombre de foyers suivis par le service de l'Action sociale en 2022 avec des profils variés : salariés, retraités, bénéficiaires du RSA, personnes sans ressources, etc. 55 aides alimentaires d'urgence et instantanées ont déjà été délivrées cette année contre 44 en 2021.

→ retraités, étudiants, salariés à faibles revenus, chacun repart avec un sac rempli de légumes, de fruits et de produits laitiers. Des denrées dont Khayra, maman de 4 enfants, a bien besoin pour subvenir aux besoins de toute la famille. « J'aimerais bien ne pas dépendre de cette aide mais je n'ai pas le choix : après avoir réglé les factures, nous devons composer avec 400 à 700 € de reste à vivre pour les courses, les dépenses de santé, les vêtements, les activités, etc. » calcule-t-elle. « Je suis obligée de venir ici depuis deux ans à cause de la crise covid. Avant, c'était sur de courtes périodes mais maintenant c'est sans arrêt. Heureusement nous sommes reçus par une équipe super, des gens vraiment compréhensifs. » Ils sont ainsi une dizaine à préparer les colis et à assurer cette distribution. Parmi eux, Patrick qui vient deux fois par semaine pour participer à l'organisation et récolter des



Depuis la crise sanitaire, la Municipalité n'a cessé de réaffirmer son soutien aux associations en majorant le montant des subventions attribuées avec le Centre communal d'action sociale (CCAS).



2 QUESTIONS À HAKIM AMARI PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION YOU'MANITY



© JRD

L'association You'Manity organise des maraudes chaque week-end. Quel bilan de la situation sur le terrain pouvez-vous tirer ?

Lorsque j'ai lancé ce projet d'aide

alimentaire en créant You'Manity pendant le confinement en 2020, je n'avais pas envisagé que cela puisse durer plus de quelques mois. Mais aujourd'hui, notre action reste malheureusement indispensable : la situation a empiré au fil du temps. Depuis 2021, on voit de plus en plus de monde dans la rue lors de nos maraudes. Beaucoup des personnes que nous rencontrons travaillent et sont insérées socialement mais elles ont subi coup sur coup la crise sanitaire, la hausse des factures d'énergie puis une inflation constante. En 2020, au début de cette aventure, 100 repas suffisaient et il fallait aller à la rencontre des gens pour les écouter. Aujourd'hui, on prépare 250 repas mais ce n'est pas suffisant pour répondre aux besoins.

Comment l'association fait-elle face aux effets de l'inflation ?

Comme tout le monde, nous sommes également impactés par la situation. Auparavant une maraude nous coûtait entre 200 et 250 €. Aujourd'hui, c'est passé à 500 €. Et puis, nous avons aussi le prix du carburant qui a doublé. En parallèle, les dons ont fortement baissé mais c'est tout à fait logique, les gens n'ont plus les moyens de donner. Et puis, la fermeture de l'Intermarché est un coup dur puisque c'était un partenaire auprès duquel nous recevions de nombreux produits frais. Heureusement, nous restons soudés. L'association compte environ 130 bénévoles qui donnent de leur temps quand ils le peuvent pour préparer les événements et les repas. Nous essayons aussi de diversifier nos activités. Nous avons par exemple mis en place une aide vestimentaire, nous organisons des sorties culturelles régulièrement et nous avons récemment développé un partenariat avec l'entreprise Vinci pour permettre à des jeunes Chevillais de faire leur stage de troisième. C'est un projet important pour créer des passerelles entre les jeunes et le monde professionnel et favoriser ainsi l'insertion.

dons. « *L'automne dernier, nous avons reçu quatre tonnes de patates ! Cette année, on attend encore une aide européenne qui n'est toujours pas arrivée.* »

La Municipalité au soutien des associations

Les associations durement touchées par l'inflation peuvent toutefois compter sur le soutien constant de la Municipalité. Alors que l'État a lancé un plan d'aide pour les banques alimentaires, la commune compte bien poursuivre son travail pour accompagner au mieux les acteurs locaux. C'est en ce sens que Stéphanie Daumin, la maire, les a réunis lors d'une grande conférence organisée le 28 septembre dernier. L'occasion de recenser les problématiques auxquelles les associations font face et d'identifier les leviers pour apporter l'aide financière et logistique la plus adaptée. Une subvention

exceptionnelle allouée au CCAS va ainsi être soumise au vote du Conseil municipal du 12 octobre. Un courrier adressé par la Municipalité et les associations va également être envoyé aux entreprises locales pour solliciter leur aide. « *Malgré les restrictions budgétaires, nous avons toujours pu compter sur la ville qui a même augmenté ses subventions* » souligne Jean-Pierre Julian, président du Secours populaire de Chevilly-Larue. « *La commune nous met également à disposition des agents et un véhicule pour aller chercher des collectes, ce qui nous permet de faire de précieuses économies sur le carburant ou les éventuels frais de personnel. Cette période difficile nous pousse par ailleurs à travailler en coordination avec les autres acteurs locaux pour mutualiser l'achat des denrées et les moyens de stockage.* » Depuis la crise sanitaire, la Municipalité n'a cessé de réaffirmer son soutien aux associations →



À L'ÉCOLE DE LA SOLIDARITÉ

Tradition chevillaise, la mobilisation en faveur de l'aide alimentaire se perpétue de générations en générations. Depuis près de 10 ans, les établissements scolaires de la ville ont rejoint cette grande chaîne solidaire à l'initiative du service municipal de la Jeunesse. Ce dernier a mis en place une grande collecte de produits d'hygiène et de denrées alimentaires au profit du Secours populaire et de l'épicerie solidaire Sol'Épi. Chaque année, ce projet réunit des centaines d'élèves des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et du lycée. L'association You'Manity a elle aussi organisé plusieurs initiatives avec les écoles élémentaires de la ville. En décembre dernier, les élèves étaient ainsi invités à préparer des colis de Noël distribués lors d'une grande maraude le 31 décembre. Autant de projets permettant d'éveiller des générations de jeunes Chevillais à la solidarité et la citoyenneté.





ACCOMPAGNER LES FAMILLES UKRAINIENNES

En mars 2022, quelques mois après le début de l'offensive russe en Ukraine, plusieurs familles ukrainiennes arrivaient à Chevilly-Larue. Dès lors, la Municipalité, en coordination avec le Secours populaire, s'est mobilisée pour les accueillir le plus dignement possible. Mise à disposition de logements communaux, cours de langue française, scolarisation des enfants dans les écoles de la ville, tout a été mis en place afin de faciliter leur arrivée et leur intégration. Des collectes de meubles, de produits d'hygiène et de denrées alimentaires ont été organisées pour ces familles, dont une supervisée par les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants (CME). 18 mois plus tard, la Municipalité et le service de l'Action sociale continuent d'accompagner plusieurs familles ukrainiennes restées sur le territoire de la commune.

CONTACTS DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de solidarité ont plus que jamais besoin de soutien (dons financiers, alimentaires, produits d'hygiène, etc.) et de bénévoles :

- **Épicerie solidaire Sol'Épi**, 18 rue du Poitou 01 46 86 68 13
- **Secours populaire de Chevilly-Larue**, chevilly.spf94@gmail.com 06 30 13 74 74
- **You'Manity**, 07 67 80 67 23 youmanity@hotmail.com
- **Les Restos du cœur**, 161 av de la République, Villejuif, 01 47 26 61 02



L'an dernier, les jeunes élus du CME ont organisé une collecte de produits d'hygiène et de denrées alimentaires remise entièrement aux familles ukrainiennes quelques semaines après leur arrivée à Chevilly-Larue.

→ en majorant le montant des subventions attribuées avec le Centre communal d'action sociale (CCAS). Des montants qui n'ont pas été revus à la baisse depuis.

Accompagner les Chevillais

Cet engagement de la commune s'accompagne d'une attention toute particulière pour épauler au mieux les Chevillais au fil des crises. Une véritable priorité pour la Municipalité qui fait le choix depuis plusieurs années de ne pas augmenter ses impôts et d'appliquer des tarifs bas pour ses services. Des décisions politiques majeures qui permettent aux familles de payer moins de la moitié du prix réel d'un service, et ce même pour les quotients les plus élevés. Dans le même temps, des dispositifs d'accompagnement sont mis en place par l'Action sociale. Les Chevillais peuvent notamment bénéficier d'une aide énergie allouée par le CCAS qui a

été renforcée et élargie à une grande partie des fournisseurs. Des aides alimentaires et vestimentaires sont elles aussi octroyées et rencontrent un public toujours plus large. L'aide alimentaire a ainsi été délivrée à 276 reprises depuis le début de l'année alors qu'elle n'avait été utilisée que 188 fois en 2019, dernière année avant la crise sanitaire. Une crise qui marque le début de cette période difficile et du plan d'action mis en œuvre par la Municipalité qui avait réagi sans tarder. Pour rappel, une aide exceptionnelle versée par le CCAS avait ainsi été attribuée automatiquement à de nombreuses familles touchées avant qu'elle ne soit élargie, en 2021, aux jeunes. Malgré les crises successives, la mobilisation des acteurs à l'échelle locale constitue bien le dénominateur commun de cette solidarité qui doit continuer à s'exprimer en attendant des jours meilleurs. ✨

Hugo Derriennic

aertoit®

COUVERTURE

L'HAY LES ROSES
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr



Votre Bilan
dietplus
Offert*

Inscrivez-vous pour bénéficier d'un bilan de 45 minutes offert par dietplus, le spécialiste du rééquilibrage alimentaire !

dietplus



Nathalie,
votre coach Dietplus,
vous accueille
sur rendez-vous
du mardi au samedi
de 9h30 à 19h
sans interruption.

12 Place du Maréchal
de Lattre de Tassigny
94550 Chevilly Larue

06 82 00 24 81

Facebook icon Dietplus Chevilly Larue
Email icon : chevillylarue@dietplus.fr



AVIS DE VALEUR OFFERT

iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Dalibor **GROZDIC**
06 86 31 45 86

Chevilly-Larue et ses alentours

FLASHEZ-MOI !



Annonces et développement d'équipe

El Dalibor Grozdic, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Creteil sous le numéro 510981111, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.



MICRO 5

Espaces publicitaires

dans les supports municipaux
de CHEVILLY-LARUE

**Vous souhaitez paraître dans
Le Journal Municipal
et/ou**

**Les autres supports
(guide des sports, guide de la ville,
publications annuelles)**

Contact : M. Thierry COHEN :

06 25 23 65 66

studioparis@micro5.fr

PROFIL!

Unis par l'amour, Liliane et Vladimir Chavez coulent des jours heureux à Chevilly-Larue, à près de 12 000 km de leur Chili natal, 50 ans après le coup d'État de Pinochet et le début de l'exil.



© Alex Bonnemaison

Il y a 50 ans presque jour pour jour, Augusto Pinochet renversait le gouvernement socialiste de Salvador Allende, président du Chili élu en 1970. Ce coup d'État met un terme à la politique sociale et culturelle ambitieuse d'Allende, et instaure une dictature militaire qui se distingue par sa violence et le recours à la torture. Vladimir Chavez, alors député communiste, est activement recherché par les putschistes. Après un parcours rocambolesque, il parvient à s'enfuir avec sa femme Liliane et ses trois enfants. La famille en exil se réfugie en ex-RFA et RDA puis en France. Chevillais d'adoption, ils se replongent aujourd'hui dans leurs souvenirs et relatent les joies et tourments d'une vie romanesque marquée par la force de l'engagement et de la résilience.

Vladimir et Liliane Chavez, QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE

LE 11 SEPTEMBRE est définitivement une date à part dans les livres d'histoire. C'est en ce jour de l'année 1973 qu'Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée chilienne, s'empare du pouvoir dans son pays après un coup d'État sanglant au prix de la vie de Salvador Allende, président socialiste élu trois ans auparavant. Débute alors un régime de terreur et de répression, symbolisé par les exactions commises dans le stade national où près de 40 000 opposants de Pinochet sont enfermés, torturés, voire assassinés. Plusieurs milliers de Chiliens choisissent alors l'exode. Parmi ceux-ci, Vladimir Chavez, député allié d'Allende, sa femme Liliane et leurs enfants, ont vécu une véritable épopée, échappant à la mort de justesse. Une aventure incroyable qui les a menés jusqu'à Chevilly-Larue où ils sont installés depuis plus de 35 ans.

Engagés pour l'Unité populaire

Professeurs des écoles, Vladimir et Liliane se rencontrent pendant leurs études au cours des années 50. Originaires de petits villages du Chili, ils sont tous deux issus de familles modestes et s'intéressent de près aux problématiques sociales, nombreuses dans un pays gangrené par les inégalités. Vladimir, féru de politique depuis le plus jeune âge, rejoint le Parti communiste (PC) et devient 1^{er} secrétaire du comité local du PC, puis est promu au comité

régional de Concepcion (3^e ville du pays). Les Chavez prennent part au programme d'Unité populaire qui porte le socialiste Salvador Allende à la tête du Chili après les élections de 1970. « *C'était un mouvement populaire très fort qui a réuni les femmes, la population des bidonvilles, les ouvriers, ainsi que les artistes et les intellectuels, tel Pablo Neruda* » témoignent Liliane et Vladimir. « *Ça a été une période d'ébullition sociale, culturelle et politique. Allende a engagé de profondes réformes en nationalisant les mines de cuivre ou en accélérant une répartition plus juste des terres agricoles.* » Reçu par Allende au palais de la Moneda après son élection, Vladimir est nommé préfet de la province de Concepcion puis accède même au poste de député de cette ville. Quelques mois plus tard, son destin et celui de sa famille bascule.

Un miracle puis l'exil

Le 11 septembre 1973, Vladimir se rend comme chaque mardi à Santiago au Parlement. Il est ce jour-là accompagné à titre exceptionnel de sa belle-mère. Un petit détail qui va certainement lui sauver la vie. Grâce à la présence de cette dernière, Vladimir réussit à berner les miliciens qui le recherchent activement. Il parvient à se cacher et bénéficie d'un invraisemblable concours de circonstances avant de trouver refuge à l'ambassade d'Allemagne. Dans le même temps, Liliane met ses trois enfants en sécurité

et déjoue la surveillance dont elle fait l'objet. Finalement arrêtée, soumise à un interrogatoire musclé et enfermée pendant quatre mois dans une prison de la junte militaire, elle fait preuve d'un incroyable courage en refusant de dévoiler où se trouve son mari. Après les épreuves, l'assignation à résidence, la libération, d'après négociations et l'appui essentiel de l'ambassadeur d'Allemagne, la famille fuit en RFA où elle obtient l'asile politique.

La lutte continue

Liliane et Vladimir n'oublient pourtant pas ceux qui subissent le joug de Pinochet. Depuis Brême, ils participent à de nombreuses actions de solidarité pour aider les victimes de la dictature, et contribuent à promouvoir la culture chilienne. Avec leurs enfants, ils trouvent ensuite refuge en France à Vitry-sur-Seine puis retournent en Allemagne à Berlin. Entre changement d'écoles, petits boulots, reprise des études pour les parents, le parcours de la famille Chavez n'est pas un long fleuve tranquille. En 1986, c'est finalement à Chevilly-Larue qu'ils posent leurs bagages pour de bon. « *L'exil a aussi été une richesse : nos enfants parlent quatre langues, nos petits-enfants sont nés ici en Europe. Nous tenons à remercier de tout cœur les villes qui nous ont accueillis, notamment Chevilly-Larue qui a toujours apporté son soutien au peuple chilien.* » *

Géraldine Kornblum & Hugo Derriennic



FORMEZ-VOUS À L'ART DU CONTE

Conçues pour les amateurs et les professionnels, les formations de La Maison du Conte s'adressent à tous. L'établissement vous propose plusieurs formules. À la journée, les ateliers vous font découvrir un artiste et son univers. À l'année, ils offrent une pratique régulière incluant trois spectacles. Les stages thématiques comme « Raconter aux enfants de 3 à 6 ans » ou « Conte et musique » vous permettront d'explorer différentes facettes de l'art du conte. Enfin La Maison du Conte élabore des formations professionnelles et des formations sur mesure, au plus proche de vos besoins.

• Renseignements sur le site lamaisonduconte.com

JOUONS À LA LIBRAIRIE

Vous vous demandez ce que vous allez faire le 31 octobre, jour d'Halloween ? La librairie du Plateau a une proposition des plus amusantes : une après-midi spéciale jeux « qui font peur », le tout déguisé si le cœur vous en dit ! Autre rendez-vous à se noter dans les agendas dès maintenant : une après-midi *Alice aux pays des merveilles*. Au programme, jeux de cartes géants et dégustation de thé.

• **Après-midi jeux « qui font peur » : mardi 31 octobre, à partir de 16h, (nombre de places limité), entrée libre.**

• **Après-midi *Alice aux pays des merveilles* : samedi 11 novembre, de 16h à 18h (nombre de places limité), entrée libre.**

MAISON ROSA BONHEUR

LE PASSÉ RECOMPOSÉ EN IMAGES ET EN DÉCALCOMANIES

Exposition prévue du 14 octobre au 25 novembre à la maison des arts plastiques Rosa Bonheur, *I came here to retrace my steps* prend la forme d'une exposition photographique introspective à la recherche de ce qui forge ou de ce qui reste de l'identité.

« JE SUIS VENU ICI pour retourner sur mes pas » nous dit en anglais

le titre de la prochaine exposition de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur qui met à l'honneur deux jeunes artistes photographes. Eléa Jeanne Schmitter, qui participe déjà à des marches exploratoires à Chevilly-Larue dans le cadre du Grand Paris Express, pointe les discriminations et questionne les identités. Tel un Petit Poucet moderne, son comparse Nanténé

Traoré transfère des photos de famille, sur des galets ou des coquillages ramassés sur la plage de son enfance, reconstituant un pays perdu. Les œuvres présentées se parlent et se répondent, formant autant d'images qui interrogent, retracent des parcours de vie, explorent l'intimité. Dans ce « duo show », beaucoup d'œuvres sont réalisées à quatre mains, notamment tout un mur qui reprend photos de textes et d'images créés en décalcomanie sur les



propres corps des deux artistes. Les visiteurs seront également invités à se laisser gagner par la manie de la « décalcomanie » *

Sylvia Maurice

• Du 14 octobre au 25 novembre à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, 34 rue Henri Cretté.

THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX

UNE RENTRÉE QUI S'ANNONCE BIEN !

Le théâtre Chevilly-Larue André Malraux fait sa rentrée avec une ouverture de saison riche en sourires et en émotions.

C'est avec le mot « LIBERTÉ », claquant comme un étendard, que le théâtre André Malraux entame une saison 2023-2024 haute en couleurs grâce à la pièce *Je suis Gréco*, le 10 octobre. Dans ce spectacle musical, émaillé des impérissables chansons de Juliette Gréco, Léonie et Mazarine Pinget resuscitent la femme qui ne voulait pas faire de concession à sa notoriété. Incarnée sur scène par un homme et une femme, l'icône révèle tous les aspects d'une personnalité hors du commun, de la fragilité au



Spectacle *Je suis Gréco* au Théâtre André Malraux le 10 octobre.

désespoir. Cette entrée en matière chavirante sera suivie le 20 octobre par une pièce de circonstance, *Élémentaire*, le spectacle autobiographique de Sébastien Bravard, comédien mais aussi enseignant contractuel qui nous raconte

sa rentrée. *Élémentaire* fait écho à la résidence de la compagnie [S]-Vrai au théâtre André Malraux tournant autour de l'éducation et de l'école que nous souhaitons pour demain. Tout un programme ! *

Sylvia Maurice

LE THÉÂTRE GARDE VOS ENFANTS Un service de garde est proposé gratuitement par le théâtre à tous les parents d'enfants de plus de trois ans. La structure met à leur disposition des babysitters installés dans une salle aménagée de l'établissement, réduisant ainsi considérablement le coût d'une sortie au théâtre. Proposée le vendredi soir, la garderie concerne quelques spectacles dans l'année, dont *Élémentaire* le 20 octobre.

LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE PORTUGAISE

Dans le cadre de la journée de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, la médiathèque Boris Vian organise une journée spéciale Portugal le 28 octobre. Différents rendez-vous rythmeront ce samedi aux couleurs lusitaniennes.



Le Portugal et sa magnifique culture seront mis à l'honneur à la médiathèque. Au cours d'une journée riche en activités, les Chevillais pourront découvrir un parcours visuel et sonore avec le podcast de Céline Lopes qui offrira une plongée dans

les témoignages de personnes ayant la double-culture franco-portugaise. Les Griottines se déclineront en version bilingue autour de comptines, chansons et jeux de doigts. Un spectacle intitulé *Saudade du Portugal* par la C^e La Danse des mots

entraînera petits et grands dans les souvenirs personnels de l'autrice, mêlés à l'histoire du Portugal, entre théâtre, récits et projections. Enfin, la journée se conclura en musique par un concert de fado avec Maria Teresa Ferreira au chant et Toninho do Carmo à la guitare suivi d'un buffet typiquement portugais. Alors, à très vite pour cette belle journée aux accents lusophones et comme on dit à Lisbonne et Porto : « Até Ja » (à bientôt) ! *

• **Plus d'informations sur le site de la médiathèque et le site de la ville.**

♥ ♥ ♥ **Plongée dans la culture portugaise à travers l'histoire, la poésie et le fado.**

D'autres propositions sont disponibles à la médiathèque.

LE GARDEUR DE TROUPEAUX : ET LES AUTRES POÈMES D'ALBERTO CAEIRO AVEC POÉSIES D'ALVARO DE CAMPOS

DE FERNANDO PESSOA

Ce recueil rassemble toute l'œuvre des poèmes bucoliques signés d'Alberto Caeiro, maître naturaliste des hétéronymes inventés par l'écrivain lisboète Fernando Pessoa. Caeiro nous y apprend à regarder le monde tel qu'il est, il nous dit ce que c'est que voir, aimer, lire, marcher...

UN PEUPLE EN RÉVOLUTION : PORTUGAL, 1974-1975

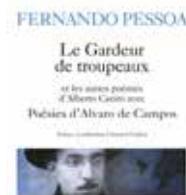
DE RAQUEL VARELA

L'historienne retrace comment, après un putsch d'officiers, s'est construit un pouvoir parallèle à l'État, grâce à des grèves qui ont conduit à l'occupation d'usines, de terres agricoles et d'immeubles. Raquel Varela nous détaille les expérimentations sociales dans les domaines du travail, de l'éducation et de la culture.

CD. FADO POP

DE CARINA SALVADO

Nouvelle pépite du fado moderne, Carina Salvado incarne cette génération fadiste fidèle au genre lisboète, cette poésie mélancolique entre espoir et saudade. Au-delà des arrangements traditionnels, des adaptations de morceaux des années 70, l'artiste nous promène dans des embruns pop, jazzy et même baroques...



ON VOUS ATTEND !

DANSEZ AVEC VOS BÉBÉS !

Formée à la « danse portage », Isabel convie les bébés dès 6 mois et leurs parents pour un samedi matin musical tout en douceur ! Après une initiation (avec prêt d'écharpes de portage si besoin) pour apprendre à bien porter les bébés, les Écoutes se poursuivent par des temps de mouvements en rythme, seuls ou en groupes, libres ou guidés, les bébés portés contre leurs parents... Alliant intimité avec l'enfant et rencontre avec le groupe, la « danse portage » invite à bouger en harmonie sur différentes musiques pour s'amuser et s'apaiser. Et il n'est pas rare que les bébés s'endorment !

• **Samedi 4 novembre de 10h30 à 11h30. Sur inscription à l'espace musique et cinéma**

ATELIER PHILO

Le travail peut-il nous rendre heureux ? Vaste question qui entraîne d'autres ! L'homme n'est-il heureux que lorsqu'il ne fait rien ? La paresse conduit-elle au bonheur ? Ou l'homme n'est-il vraiment heureux qu'au terme d'une activité où il éprouve ses propres capacités ? On parle de la satisfaction du travail bien fait, mais cette satisfaction s'apparente-t-elle au bonheur ? C'est à toutes ces questions que le philosophe Renaud Garcia invite chacun à répondre collectivement au cours d'une conversation à visée philosophique.

• **Samedi 4 novembre à 16h. Sur inscription**

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

LES REGISTRES PAROISSIAUX : PLUS ANCIENS DOCUMENTS DES ARCHIVES MUNICIPALES DE CHEVILLY-LARUE

Les Archives municipales de Chevilly-Larue regroupent tous les documents, ou presque, produits et reçus par l'administration communale depuis sa création lors de la Révolution en 1792. Cependant, elles conservent également des documents bien antérieurs à cette date, qui font le bonheur des historiens et des généalogistes. Explications...

20 SEPTEMBRE 1792. L'Assemblée nationale de la toute jeune Première République prend un décret qui transfère la tenue des registres d'état civil au Maire, alors que ceux-ci étaient jusqu'à présent tenus par les curés de paroisse. Auparavant, ces derniers consignaient en effet dans des registres les baptêmes, mariages et sépultures des paroissiens du village, c'est-à-dire les sacrements chrétiens. Cela privait les Protestants ou les Juifs d'un état civil. Avec le décret du 20 septembre 1792, les naissances, mariages et décès étaient à présent consignés. Les citoyennes et citoyens de toutes les confessions disposaient ainsi d'un état civil leur permettant de prouver leur identité, leur date et lieu de naissance, leur filiation, de faire valoir leurs droits et, tout simplement, d'exister aux yeux de l'administration.

Ce décret fondateur, qui signe la laïcisation de l'état civil, transférait également aux communes nouvellement créées la propriété des anciens registres paroissiaux. C'est ainsi que ces derniers, jadis détenus par la paroisse Sainte-Colombe de Chevilly, passèrent dans le fonds des Archives communales, comme partout en France. À Chevilly-Larue, la collection de ces registres paroissiaux remonte à l'année 1626 et constitue le plus ancien fonds documentaire conservé par la commune. Leur tenue - en Français - avait été rendue obligatoire près d'un siècle plus tôt par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) pour ce qui concerne les baptêmes, et

par l'ordonnance de Blois (1579) pour les mariages et les sépultures. Sans doute les plus anciens registres ont-ils été perdus. Ils consignent dans leurs pages de précieuses données sur les habitantes et habitants du village : date et lieu de baptême (qui donne une idée assez proche de la date de naissance), le nom des parents. Dans le cas des actes de mariage, on y trouve souvent le village d'origine du marié ou de la mariée, le nom des parents, des enfants s'il y en a. Très tôt au XVII^e siècle, apparaissent les professions des intéressés : laboureur, jardinier, vigneron, marchand, tavernier... fournissant ainsi de précieuses indications sociologiques sur la population, mais aussi sur la vie du village sous l'Ancien régime. Pas étonnant que, dans toute la France, les historiens aient dévoré leurs pages jaunies comme du pain blanc, puisqu'ils permettent d'obtenir des données démographiques sur les villages aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais les registres paroissiaux font également les délices des généalogistes, qui peuvent ainsi retrouver des ancêtres paysans ou marchands parfois jusqu'au XVII^e siècle !

L'intégralité des registres paroissiaux de notre commune a été numérisée et est accessible sur le site internet des Archives départementales du Val-de-Marne. Les originaux peuvent également être consultés, parmi de nombreux autres documents intéressants de l'histoire de la commune, aux Archives communales de Chevilly-Larue. ✨

Mathieu Grangé,
archiviste communal



Première page du premier registre paroissial conservé de Chevilly, contenant les quatre premiers actes de baptême enregistrés. Tenu par le curé, ce dernier y a noté, sur la page de gauche, des extraits du testament de Louis Josse, demeurant à la Sausaie, qui règlent les détails de ses funérailles.



Premier feuillet du registre de 1718, paraphé par Jérôme Darronges, lieutenant civil de la ville, prévôt et vicomte de Paris. Depuis le « Code Louis », promulgué en 1667, la tenue des registres en double exemplaire avait en effet été rendue obligatoire, l'un devant être conservé à la paroisse, et l'autre au greffe du baillage ou de la prévôté.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'OVALIE

La France vibre actuellement au rythme de la Coupe du monde de rugby et des exploits du XV de France, des All Blacks, des Irlandais et des Sud-Africains. Un événement incroyable qui devrait susciter de nombreuses vocations. Cela tombe bien, la section rugby de l'Élan invite tous les Chevillais (et Chevillaises) âgés d'au moins 18 ans à venir s'essayer au rugby « folklo ». Loin des plaquages rugueux, le club propose de découvrir la discipline en douceur et dans une ambiance des plus conviviales. Alors, n'hésitez plus et venez transformer l'essai !

• **Renseignements :**
06 21 86 54 88

C'EST REPARTI POUR LA COMPÉTITION !

Les clubs ont vite retrouvé le chemin des stades et des gymnases pour s'entraîner mais également reprendre la compétition. C'est notamment le cas pour les sports collectifs qui ont vu le mois de septembre coïncider avec la reprise des matchs de coupe et de championnat. Et certains ont déjà vécu de beaux moments, notamment la section football de l'Élan qui a remporté son match de coupe de France. Un véritable exploit pour les joueurs chevillais qui ont éliminé le Tremblay FC sur le score de 2 à 0 malgré les trois divisions d'écart. Un grand bravo aux joueurs et aux éducateurs pour cette victoire de prestige !

TENNIS DE TABLE LES PONGISTES À LA RELANCE

Excellente nouvelle pour le sport chevillais : la section tennis de table de l'Élan reprend pleinement ses activités sous la houlette d'un nouveau bureau. Jeunes ou adultes débutants, compétiteurs et joueurs confirmés, tous les pongistes sont les bienvenus pour échanger quelques balles.

AVEC ENVIRON 70 licenciés, enfants et adultes confondus, la section tennis de table repart sur de nouvelles bases. Côté coup droit, elle s'appuie sur la formation et accueille de nombreux joueurs débutants ou confirmés, qui peuvent pratiquer leur discipline favorite tous les jours de la semaine dans la salle dédiée du gymnase Marcel Paul. Les enfants peuvent ainsi s'inscrire dès 4 ans au baby-ping et bénéficient d'une pédagogie adaptée tout au long de leur progression. Le club développe également les passerelles avec les publics scolaires et organise des tournois d'initiation ouverts à tous les jeunes. Côté revers, la section remonte au



Des enfants aux adultes, des compétiteurs aux débutants, tous les joueurs (et toutes les joueuses) sont les bienvenus à la section tennis de table de l'Élan !

filet vers la compétition. Elle dispose ainsi de trois équipes (deux masculines engagées en division départementale et une féminine inscrite au niveau pré-national), qui ont débuté leurs matchs de championnat en cette rentrée sportive.

Plusieurs anciens joueurs sont revenus prêter main forte dans cette reconstruction. Une toute nouvelle dynamique se met ainsi en place pour le plus grand bonheur des amateurs de tennis de table. ✨

Hugo Derriennic

FORUM DE RENTRÉE L'OLYFLAMME SOUFFLE À CHEVILLY-LARUE

Qui dit rentrée, dit bien sûr forum de rentrée. Placé sous le signe des Jeux olympiques et paralympiques 2024, l'événement a réuni de nombreuses familles chevillaises pour découvrir les activités sportives et culturelles proposées dans la ville.

COMME CHAQUE ANNÉE, le forum de rentrée a animé le mois de septembre. Les familles chevillaises étaient nombreuses à se rendre au gymnase Marcel Paul le 9 septembre pour ce rendez-vous habituel de la vie locale. L'occasion de découvrir l'ensemble des activités proposées par les



La mascotte chevillaise des Jeux olympiques et paralympiques, baptisée Olyflamme, a pris la pose avec les élus municipaux et les associations sportives mises à l'honneur (Enjoy country, Élan natation synchronisée et Élan gymnastique rythmique) à l'occasion du forum de rentrée.

structures associatives et les services municipaux en matière de sport et de culture. Chacun a ainsi pu s'inscrire ou se réinscrire pour pratiquer sa discipline favorite et profiter de démonstrations et d'initiations. L'événement a également été marqué par la présence de la mascotte chevillaise qui va accompagner l'organisation

prochaine des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Tous les participants étaient d'ailleurs invités à voter pour choisir son nom. Baptisée Olyflamme, celle-ci va contribuer à la dynamique sportive de la commune, labellisée Terre de Jeux. ✨

Hugo Derriennic



Golden Blocks

© Golden Blocks

Après une étape de sélection organisée à Chevilly-Larue en mai dernier, treize jeunes sprinteurs ont représenté la commune lors de la finale des Golden Blocks le 9 septembre dernier place de la Bastille. Un événement sportif et convivial qui a fait le bonheur des jeunes Chevillais et des familles.

Des centaines de jeunes sprinters, parmi lesquels treize jeunes Chevillais, ont enflammé la piste des Golden Blocks pour une grande finale organisée place de la Bastille.

UNE FINALE À GRANDES ENJAMBÉES

TREIZE CHEVILLAIS ont pris le départ de la grande finale des Golden Blocks en plein cœur de Paris. Qualifiés dans leurs catégories d'âges respectives, ces jeunes filles et garçons sont venus avec une large délégation, composée de parents et d'amis très enthousiastes. Confrontés aux autres champions venus de communes de toute la France, les représentants chevillais ont participé à des duels en sprint sur une piste de 50 m. « *Ce genre d'événements est à encourager. Cela permet ne serait-ce qu'une journée de casser la routine et de proposer des activités à la jeunesse* » décrit Aminata Doucouré, secrétaire de l'association des femmes d'Afrique de l'Ouest, partenaire de l'étape chevillaise, et maman de Samba, 19 ans. S'il n'a pas remporté de médaille, le finaliste repart très motivé : « *C'est une super expérience. Depuis ma première victoire, je me suis beaucoup intéressé à l'athlétisme et à la manière dont les athlètes s'entraînent pour progresser. Cela m'a donné envie de pratiquer. Et cette année, dans le cadre de mes études, j'ai l'idée d'organiser un événement similaire pour les étudiants.* »

Une fête populaire à Chevilly-Larue

Afin de se qualifier pour ce bel événement, des dizaines de jeunes Chevillais s'étaient retrouvés sur la place Nelson Mandela le 8 mai dernier à l'initiative de la Maison pour tous et de la Municipalité. Il s'agissait alors de la deuxième étape des Golden Blocks à Chevilly-Larue. Un rendez-vous proposé par l'association fondée par Ladjou Doucouré, champion du monde d'athlétisme, et destiné à encourager la pratique sportive dans les quartiers. « *C'est une belle initiative* » témoigne la maman de Killian, jeune sprinter de 9 ans. « *Cela permet de faire découvrir l'athlétisme aux jeunes, notamment à ceux qui n'ont pas accès au sport, et leur donner l'esprit de compétition et de dépassement de soi.* » Cette journée festive, rythmée par les courses et animée par des speakers, un DJ, des shows de danse et les associations chevillaises, a réuni des centaines de familles dans une ambiance aussi sportive que conviviale. Un moment de joie et de cohésion qui donne tout son sens à cette notion bien concrète qu'est le vivre-ensemble. ✨

Kevin Gouttegata



VÉRONIQUE BELLON À TOUTE VITESSE

La championne de triathlon longue distance Véronique Bellon poursuit sa carrière et ses magnifiques performances au niveau international. Qualifiée pour les championnats de semi-Iron Man organisés en Finlande cet été, la Chevillaise a fait honneur à sa sélection. « *J'ai fini à la onzième place mondiale de ma catégorie et première Française* » se réjouit cette grande sportive âgée de 60 ans. « *C'était une très belle course avec un niveau très élevé et les meilleures concurrentes mondiales réunies. J'étais très heureuse de représenter mon sport, mon pays et la ville de Chevilly-Larue lors de cette compétition. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les messages d'encouragement reçus.* »

Des encouragements bien mérités pour Véronique, qui s'entraîne tous les jours afin de courir, rouler et courir toujours plus vite.



DR

Expressions des élu(e)s

Mise au point Dans la rubrique « Tribunes » du numéro de septembre, le groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue a retiré sa tribune et souhaité qu'elle soit remplacée par la mention « Tribune non parvenue », comme c'est son droit. La rédaction tient à préciser qu'il s'agissait en réalité d'une tribune retirée suite à la demande de ce groupe de bénéficier d'un délai supplémentaire pour modifier son texte en hommage à notre rédactrice en chef disparue. Par souci d'équité vis-à-vis des autres groupes politiques du Conseil municipal et compte-tenu de l'émotion et de la surcharge de travail entraînée par cette disparition pour l'équipe de rédaction, la direction de la publication a fait le choix de préserver l'équipe et de ne pas accéder à cette requête dans un contexte de bouclage du journal déjà très perturbé. Par ailleurs, la rédaction ne souhaite pas que ce drame puisse faire l'objet d'une quelconque polémique, ce que n'aurait sans doute pas souhaité notre rédactrice en chef.

RENAUD ROUX • **maire-adjoint, président du groupe Communistes et partenaires**

Votre Municipalité pleinement mobilisée face à l'inflation



Cette rentrée est marquée par une **forte augmentation du coût de la vie** dans tous les domaines. Aucun poste de dépenses n'est en effet épargné. Les prix des produits alimentaires ont augmenté d'environ 15 %. Les dépenses liées à l'énergie et aux transports continuent aussi de subir des augmentations.

Ainsi, **cette rentrée se fait sous le signe des privations**, après un été qui a aussi été marqué pour un grand nombre par un renoncement aux vacances, aux loisirs.

Derrière ces chiffres, ce sont **des millions de personnes qui se retrouvent dans des situations de précarité ou de pauvreté**. Les conséquences sont dramatiques pour les plus précaires ce qui les amène à opérer chaque jour des choix budgétaires sur des besoins essentiels.

Comment vivre dignement quand les familles doivent choisir entre avoir trois repas par jour, ou assurer les dépenses liées au logement, à la santé, à l'accès au sport, aux loisirs ? Depuis le début de la crise, **les communes et les associations de solidarité sont en première ligne** pour accompagner les personnes les plus fragiles et répondre aux demandes de plus en plus nombreuses. **Ensemble, nous nous mobilisons face à une désertion de l'État.**

Ainsi votre Municipalité **renforce ses actions pour atténuer les effets de cette inflation** : distribution de fournitures scolaires, budget renforcé du CCAS, aide accrue aux associations de solidarité, tarifs contenus, calculés selon le quotient familial de chaque foyer pour l'accès aux activités municipales, etc. Ce sont autant d'actions qui ne peuvent évidemment pas compenser l'ampleur de la crise, mais qui visent à en atténuer les effets pour les Chevillais-es. ✨

AMEL MATOUK • **conseillère municipale, élue du groupe Union populaire insoumise et Parti de gauche**

Abayacadabra



Une rentrée remarquable d'un gouvernement toujours hors-sol. Nos écoles souffrent et nos enfants sont les premières victimes d'un système défaillant. Quoi de mieux qu'une fumisterie de plus pour détourner **des vrais problèmes** ? Des élèves sans affectation, des classes sans professeurs, des enfants en situation de handicap sans accompagnants et leurs parents en détresse, un harcèlement scolaire qui détruit des vies, un décrochage inquiétant, des conditions de travail alarmantes du corps enseignant...

Tant de difficultés mais l'attention est focalisée sur une tenue : l'Abaya.

Une robe désignée par un ministre - qui s'est auto-érigé en autorité suprême du vêtement - comme habit religieux alors même que les instances concernées s'échinent à en réfuter le caractère.

Une ingérence de plus envers une seule et même religion qui n'a comme ambition que celle d'un simulacre qui ne trompe personne.

Une **diversion** qui vise aussi à discriminer des jeunes filles supposées musulmanes. Cette **persécution** déshumanisante est vécue comme une triple peine (parce que Femme, racisée, et potentiellement musulmane) par ces dernières, victimes d'une interdiction qui vient à nouveau remettre en cause *le choix des femmes à disposer de leurs corps*.

Comment peut-on parler de l'émancipation de la Femme lorsqu'on prive une minorité d'entre elles du **droit fondamental à l'éducation** en raison de tenues jugées « amples » ?

Notre pays a besoin d'apaisement, de dirigeants responsables et rassembleurs et non de pyromanes qui alimentent les divisions par des discours de haine et de racisme. ✨

BRICE LE ROUX • **conseiller municipal, élu du groupe Écologistes et solidaires**

Loi SREN : un dangereux précédent pour la liberté d'expression



Le 5 juillet dernier a été adopté au Sénat le projet de loi sur la Sécurité dans l'espace numérique. Un projet de loi qui devrait revenir en discussion à l'Assemblée nationale. Si l'objectif annoncé, la lutte contre la fraude en ligne et notamment la pédocriminalité, est louable, le projet témoigne toutefois d'une certaine méconnaissance des réalités techniques, et, surtout, représente une nouvelle menace contre les libertés individuelles. Il est notamment question de bloquer les sites internet illégaux non plus à la source, ce qui était jusqu'ici possible et certes contournable, mais en communiquant aux navigateurs internet la liste des sites considérés comme illégaux, et en les obligeant à développer des outils pour en interdire l'accès.

L'ARCOM (Autorité de Régulation de la Communication audiovisuelle et numérique) obtiendrait dès lors un pouvoir quasi-juridictionnel, lui permettant de décider de ce que les internautes pourraient voir ou pas. Même si l'arrivée du numérique a bouleversé la manière dont nous nous informons, libérant ainsi un flot de données difficilement contrôlables, faut-il y mettre brutalement un coup d'arrêt, prenant ainsi le risque de contrevenir à la liberté d'expression ? Gageons qu'à l'Assemblée nationale, les parlementaires adopteront les amendements qui permettront de garantir la liberté d'expression et les droits fondamentaux. Dans le cas contraire, ce sera au Conseil constitutionnel d'en vérifier la légalité. Effectivement, la vigilance s'impose.

Nous ne pouvons terminer sans rendre hommage à Géraldine Kornblum qui était si professionnelle, attentionnée et chaleureuse avec nous. ✨

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

ARMELLE DAPRA • conseillère municipale, élue du groupe Citoyens

C'est la rentrée !



Le nouveau ministre, nommé au début de l'été, nous avait annoncé un effort sans précédent de notre gouvernement pour l'Éducation nationale, tant au niveau des salaires qu'au plan du nombre d'enseignants. Tout l'été, tel un mantra, il nous a été répété qu'il y aurait un enseignant devant chaque classe à la rentrée. Et les mesures de revalorisation salariale sans précédent allaient permettre de pallier le problème dramatique du recrutement des enseignants. Cette année encore plus de 3 100 postes n'ont pas été pourvus dans les concours du 1^{er} et 2nd degré. Pour notre académie de Créteil, c'est 561 postes sur 1 166 ouverts qui n'ont pas trouvés preneurs pour les professeurs des écoles. Mais pas de souci pour le ministre, un plus grand recours aux contractuels permettra

sans problème de combler les manques. Ce n'est pas le recours aux contractuels qui est problématique, c'est la façon dont ils sont recrutés. Un entretien et hop, en poste devant des élèves sans formation ou presque (une journée dans le meilleur des cas) et la veille pour le lendemain : dans chaque école, on a vu arriver le jour de la rentrée ces enseignants un peu perdus quand même... Et il y a toujours, trois semaines après la rentrée, des classes sans profs...

Et je n'évoquerai pas l'inclusion des enfants handicapés où il y aurait tant à dire pourtant.

Monsieur le Ministre, arrêtez de nous prendre pour des lapins de six semaines et écoutez les retours de vos personnels, eux qui vivent au quotidien les difficultés de l'Éducation nationale. ✨

YACINE LADJICI • conseiller municipal, président du groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue

Hommages



Vous avez sûrement remarqué la mention "tribune non parvenue" dans le journal municipal du mois de septembre 2023 à l'emplacement réservé à notre groupe.

Cette mention ne reflète évidemment pas la réalité des choses.

Nous nous saisissons de cette tribune pour apporter quelques éléments de clarification.

Notre groupe a bien fait parvenir une tribune dans les délais comme c'est le cas depuis le début de cette mandature municipale. Nous avons d'ailleurs choisi de traiter du sujet de la "cyber attaque" qui a ébranlé notre commune en juillet 2023. En apprenant la disparition de Géraldine Kornblum, rédactrice en chef du journal municipal, nous avons souhaité lui rendre hommage et témoigner toute notre solidarité à sa famille et à ses collègues en faisant parvenir une nouvelle tribune. Alors que la rédaction du journal municipal a accepté cette nouvelle version, la Maire

de Chevilly-Larue l'a refusée. En signe de protestation contre cette décision peu élégante, nous avons décidé de retirer notre tribune. L'heure n'étant évidemment pas à la polémique, nous tenions simplement à informer les lecteurs assidus du journal municipal pour une bonne compréhension de chacun.

Nous adressons une nouvelle fois toutes nos condoléances à la famille de Géraldine Kornblum ainsi qu'à ses collègues de la commune de Chevilly-Larue. Nous garderons en mémoire une femme de grande valeur, travailleuse acharnée et à l'écoute des autres.

Nous adressons également nos condoléances à la famille et aux amis de Jacques Huet, ancien maire-adjoint et militant socialiste.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question et vous remercions de votre lecture assidue. ✨

Pour toute remarque ou observation : yacine.ladjici@gmail.com - 06 33 56 68 94

SYLVIE DUBY • conseillère municipale, présidente du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue

Plus de vert et moins de bitume dans les cours de récréation...



En France, les initiatives pour végétaliser les cours de récréation dans les écoles se multiplient. La plupart du temps très bitumées et très peu ombragées, elles ne sont effectivement guère adaptées à la lutte contre le réchauffement climatique qui devient pourtant une priorité pour l'avenir de notre planète.

Les surfaces bitumées, qui absorbent et retiennent la chaleur, contribuent à la formation d'îlots de chaleur urbains. Végétaliser les cours de récréation permet de réduire réellement la chaleur de plusieurs degrés et de créer ainsi un environnement plus frais pour les enfants. Les végétaux, qui absorbent le dioxyde de carbone, améliorent aussi la qualité de l'air respiré par les écoliers.

Faire entrer la nature dans la cour de récréation permet de sensibiliser les jeunes

générations au respect des espaces végétalisés, à l'impact des saisons, à l'importance de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les espaces verts ajoutent de l'esthétique et créent un cadre plus agréable, favorisant la détente des enfants pendant les périodes de récréation. La nature est source d'équilibre et des études ont prouvé que des cours de récréation végétalisées amenaient une baisse des tensions et des violences.

En bref, la végétalisation des cours de récréation n'apporte que des bénéfices pour la santé et le bien-être des enfants ainsi que pour l'environnement en général. On ne peut donc qu'encourager notre Municipalité à réfléchir sur ce qui pourrait être mis en place dans l'ensemble de nos écoles chevillaises. ✨

unispouragir94550@gmail.com - www.facebook.com/unispouragir94550

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 8 octobre

Pharmacie de la RD7
273 avenue de Fontainebleau, Thiais,
01 45 60 44 14

Pharmacie de la Tuilerie
34 avenue de la division
Leclerc, Fresnes,
01 42 37 22 93

Dimanche 15 octobre

Pharmacie des roses
129 rue de Bicêtre,
L'Hay-les-Roses,
01 45 60 49 34

Pharmacie du Parc
135 avenue du Général
Leclerc, Bourg-la-Reine,
01 46 61 08 52

Dimanche 22 octobre

Pharmacie du Centre Charcot
10 rue du Docteur
Charcot, Fresnes,
01 46 60 05 65

Pharmacie de la Fontaine

1 place de la résidence,
Antony, 01 47 02 89 85

Dimanche 29 octobre

Pharmacie de la Cerisaie
Centre commercial
La Cerisaie, 5 allées des
Fleurs, Fresnes
01 42 37 66 50,

Pharmacie du parc
13 avenue de la division
Leclerc, Cachan,
01 46 64 05 46

Mercredi 1^{er} novembre

Pharmacie du Moulin vert
2 rue Maurice Coquelin,
Vitry-sur-Seine,
01 46 87 61 0

Pharmacie de la Paix
21 avenue de la Paix
Fresnes, 01 46 68 25 32

Dimanche 5 novembre

Pharmacie de la Plaine
40 avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny,
Cachan, 01 46 65 68 60

Pharmacie de la Peupleraie

38 boulevard Pasteur,
Fresnes, 01 46 66 05 22

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site monpharmacien-idf.fr

MÉDECINS DE GARDE



Contactez le 15

qui vous orientera vers le Service d'accueil médical initial (Sami) de Chevilly-Larue (1 rue de Verdun).

Semaine :

de 20h à minuit

Samedi :

de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :

de 8h à minuit

COLLECTE DES DÉCHETS

ATTENTION, concernant les jours de ramassage des poubelles des déchets ménagers et recyclables (collecte du verre et des emballages), les distinctions de jours de collecte se font en fonction du type d'habitation (habitat collectif ou pavillonnaire).

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, contactez le pôle Déchets : 01 78 18 22 23.

PAVILLONS ET RÉSIDENCES < à 20 logements

Emballages et papier	Tous les mardis
Verre	2 ^e jeudi du mois
Ordures ménagères	Tous les vendredis
Déchets végétaux	Tous les mardis de mi-mars à mi-décembre et le 2 ^e mardi du mois de janvier et février
Encombrants	Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23

HABITATS COLLECTIFS > à 20 logements

Emballages et papier	Tous les mardis
Verre	2 ^e jeudi du mois
Ordures ménagères	Tous les lundis, mercredis et vendredis
Déchets végétaux	Pas de collecte mais possibilité de disposer de composteurs collectifs (infos : 01 78 18 22 23)
Encombrants	Deux fois par mois le mercredi (semaines paires)

SORTIE DES BACS Les bacs de déchets peuvent être sortis dès 7h (les collectes commençant de nouveau à cette heure-là, y compris en habitat collectif) et doivent être rentrés après la collecte.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS Le gros électroménager (machine à laver, réfrigérateur, etc.) peut également être collecté au domicile des particuliers (service gratuit) en prenant rendez-vous sur jedonnemonelectromenager.fr.

Collecte solidaire : Ecosystem organise périodiquement une collecte solidaire de petit électroménager (appareils électriques, matériel informatique), gros électroménager, maroquinerie, chaussures et textiles. Planning complet à retrouver sur le site ville-chevilly-larue.fr

DÉCHETS DANGEREUX Zone Cerisaie nord, rue du Stade à Chevilly-Larue (0 805 01 70 26), du lundi au vendredi (fermé le mardi) de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, le dimanche de 9h30 à 13h.

HÔTEL DE VILLE

88 avenue du Général de Gaulle • 01 45 60 18 00

Ouvertures hôtel de ville :

- *Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h30
- *Mardi de 13h30 à 18h30
- *Vendredi de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h
- *Samedi de 8h45 à 12h

Ouvertures relais-mairie et agence postale :

- *Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- *Mardi : de 14h à 18h
- *Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- *Samedi : de 9h à 12h

ÉTAT CIVIL Du 1^{er} juillet au 31 août

Naissances

- Manel Abdallah
- Neyla Bettayeb
- Gauvain Bertrand Jean-Pierre Boutron
- Nour Maïkaba Fatma Camara
- Anne Lucie Hai Tu Andagne Dang Le
- Eylia Farjallah
- Milann Foulon
- Alessio Glorieux
- Inayah Tamila Houacine
- Emma Nadine Martine Journet Bouchet
- Noé Mauricio de Barros
- Julien Duc Minh Nguyen
- Omar Adamsabi Adbalhamid
- Théo Ait Ameur
- Anaïs Bourouba

Mariages

- Daniel Chorfi
- Sakura Patricia Yvonne Couil
- Ousmane Diarrassouba
- Selim Omar Ecaillat
- Soulaymane Nassiri
- Sofia Oubbih
- Mency Tchana Nkemi
- Emilio Kingsley Vicente Prosper
- Mélanie Doreau et Denis Cachon
- Jennifer Jennequin et Thierry Priaud

Décès

- Rolande Jeanne Annézo
- Serge René André Basseville
- Pascal Michel Raymond Henri Bonheure
- Hayat Boujenane épouse Boujenan
- Monique Denise Bouvier veuve Schmidt
- Lassana Brete
- Jeannine Paule Bruant-Mounier veuve Toully
- Patrick Jean Raymond René Chailou
- Suzanne Andrée Lucienne Chapelot veuve Rougier
- Geneviève Marie Andrée Déhay épouse Rousselière
- Néhémie Dorval
- Stéphanne Louis Eveno
- Cheickna Fofana
- Maurice Lucien Frechard
- Maria Paz Frutos Villanueva
- Lydia Jacqueline Paulette Giraud épouse Le Cam
- Jacques Jean Huet
- Karin Luise Elsa Irmgard Hüther épouse Benda
- Clément Alnnenou Ktorza Attia
- Louise Maria Augustine Paty épouse Pigeon
- René Georges Sabot
- Yann Claude Senet
- Evelyne Rose Zimero

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin, Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{er} maire-adjoint déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les mercredis de 14h à 17h et vendredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjoint déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Économie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87 / 18 25.

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie. Tél : au 01 48 92 42 24.

Rachel Kéké, Députée : sur rendez-vous les 3^{es} vendredis du mois de 13h30 à 17h à la Maison pour tous. Tél : 06 63 31 74 99. rachel.keke@assemblee-nationale.fr

RENDEZ-VOUS UTILES

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités.
3 rue du Béarn

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent des consultations gratuites pour les Chevillais tous les samedis matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au relais-mairie Centre.
13 rue Édith Piaf - 01 56 34 70 54 ou 70 55

Permanences du médiateur des conflits

M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) au relais-mairie Centre tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
13 rue Édith Piaf - 06 31 18 26 26
E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr

Permanences du Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. Espace commun des solidarités,
3 rue du Béarn, 01 41 80 18 95

Permanence d'accueil anonyme et gratuite pour les victimes de violences conjugales et leurs proches

Une conseillère spécialisée dans l'accueil et l'écoute des situations de violences conjugales et familiales écoute et oriente gratuitement les Chevillais(es), sur rendez-vous (deux vendredis par mois entre 9h et 12h) ou par téléphone (un lundi par mois de 11h à 13h). Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h au 07 77 79 54 60

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30, Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44.

L'espace autonomie 6 vous accueille

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. Espace commun des solidarités - 3 rue du Béarn - 01 45 60 59 44

L'espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3994). Espace commun des solidarités,
3 rue du Béarn, 01 56 71 52 90

L'association Nouvelles Voies

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h. Salle Léo Ferré, 65 avenue Franklin Roosevelt (sur inscription auprès du service Petite enfance au 01 79 61 63 80).

Plateforme et permanences Sourline

Par le biais de la plateforme d'appel à distance Sourline, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent contacter (par tchat ou webcam) un conseiller formé à la langue des signes et ainsi obtenir de l'aide pour leurs démarches administratives. Celui-ci tient aussi une permanence trimestrielle au service Retraités-Santé-Handicap. Plateforme Sourline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site ville-chevilly-larue.fr
Permanence au service Retraités-Santé-Handicap (88 avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97).

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Deux agent(e)s polyvalent(e)s (technique/caisse/entretien) à la piscine
- * Un maître-nageur sauveteur (h/f)
- * Un(e) intervenant(e) de langue française
- * Des policiers municipaux pour brigade de jour (h/f)
- * Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti
- * Un(e) directeur(trice) d'établissement d'accueil de jeunes enfants
- * Un(e) animateur(trice) éducatif(ve) accompagnement périscolaire et extra scolaire
- * Un(e) responsable Recrutement Mobilité Formation
- * Un(e) chargé(e) de développement économique
- * Un(e) responsable du service Patrimoine Bâti
- * Un(e) gestionnaire santé (AT, ATJ, MP), conseiller(ère) en santé et prévention
- * Un(e) assistant(e) de direction

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la Maire - 88 avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

IMPÔTS ET AMENDES

Attention aux arnaques

Des courriels et SMS frauduleux circulent promettant le remboursement d'un trop perçu ou menaçant de poursuites pour non paiement d'impôts ou d'amendes. L'administration fiscale n'adresse jamais de courriels pour vous rendre sur des formulaires en ligne et obtenir un remboursement sans vous connecter à votre espace authentifié.

L'administration fiscale n'utilise que des adresses de courriels avec le domaine "@dgfip.finances.gouv.fr". Ses sites internet ont des adresses avec le domaine ".gouv.fr" réservé à l'État. Toute autre forme d'adresse est révélatrice d'une action malveillante. Des SMS circulent aussi du type "AMENDES. GOUV : Veuillez noter que vous avez une amende de stationnement impayée. Pour éviter toute majoration, régularisez votre situation le plus rapidement possible en utilisant le lien ci-dessous". Or la DGFIP n'adresse jamais de SMS pour défaut de paiement. De manière générale, ne cliquez pas sur les liens reçus dans des SMS signalant que vous devez régler une facture, une amende ou des impôts.

* En cas de doute, contactez le service concerné par un autre canal (via votre compte personnel, par courriel ou téléphone).

Rendez-vous pour l'emploi et l'évolution professionnelle

De sans diplôme à BAC+5, débutants ou confirmés, les Rendez-vous de l'emploi et de l'évolution professionnelle d'Orly Paris® s'adressent à tous ceux qui souhaitent trouver un travail ou une formation. 150 recruteurs et plus de 2000 offres tous secteurs confondus vous attendent. Vous pourrez passer des entretiens directement, découvrir des offres de formation et de financement. Ce sera aussi l'opportunité de passer des évaluations et des tests en langue. Sans oublier les ateliers et les conférences proposés.

* Les Rendez-vous pour l'emploi et l'évolution professionnelle d'Orly Paris® se déroulent jeudi 12 octobre de 10h à 17h à l'aéroport Paris-Orly Terminal 4.

* Pour en savoir plus : orlyparis.com

SANTÉ PRÉVENTION

Séances de vaccination gratuites

Avec le soutien de la Municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé ont mis en place des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. Pas de vaccination contre la grippe ni contre la COVID 19. Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé.

* Vaccinations gratuites à la Maison pour tous (7 voie Rosa Parks) lundi 23 octobre de 10h à 12h. Renseignements au service Retraités-santé-handicap (01 45 60 18 97).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aide vélo

Afin d'encourager l'usage quotidien ou ponctuel du vélo, la ville de Chevilly-Larue propose une subvention d'aide à l'acquisition d'un vélo. Il s'agit d'une subvention de 20 % du prix TTC d'un vélo neuf ou 30 % du prix TTC d'un vélo d'occasion (avec facture, hors vente entre particuliers) ou reconditionné. Pour les vélos mécaniques : dans la limite de 100 € par vélo, d'un vélo adulte et d'un vélo enfant par foyer et par an. Cette offre ne peut être demandée pour une même personne physique qu'une fois par période de cinq ans. Pour les vélos électriques, en raison de l'évolution de l'aide régionale, au 1^{er} septembre 2023, l'aide municipale peut être à nouveau demandée (uniquement pour les majeurs habitant Chevilly-Larue, conformément aux critères d'Île-de-France Mobilités). Elle est plafonnée elle aussi à 100 € pour compenser la baisse de l'aide régionale qui peut être demandée sur le site d'Île-de-France Mobilités.

* Renseignements auprès du service Transition écologique : 01 45 60 19 50 ou par mail : agenda21@ville-chevilly-larue.fr

* Pour télécharger la demande de subvention municipale, rendez-vous sur ville-chevilly-larue.fr / Vos démarches et services / Transports / Vélo en ville / Aides communales

Inscriptions vacances scolaires

Les vacances scolaires de la Toussaint commencent samedi 21 octobre 2023 puis l'école reprend lundi 6 novembre. Vous pouvez inscrire vos enfants au centre de loisirs pour cette période de vacances jusqu'au 9 octobre 2023, via le Portail famille.

* Rendez-vous sur ville-chevilly-larue.fr / Vos démarches et services / Famille / Portail famille. Renseignements auprès de la direction de l'Éducation : 01 45 60 18 77 / 18 92.

CONSEIL ÉNERGIE



Rénovation énergétique

Besoin de faire un point sur l'isolation de votre habitation. Pour toutes informations sur le changement d'une chaudière, l'isolation des combles et autres travaux de rénovation, un conseiller de l'agence de l'énergie France Renov' du CAUE 94 peut vous prodiguer des conseils neutres et gratuits lors de permanences mensuelles à Chevilly-Larue.

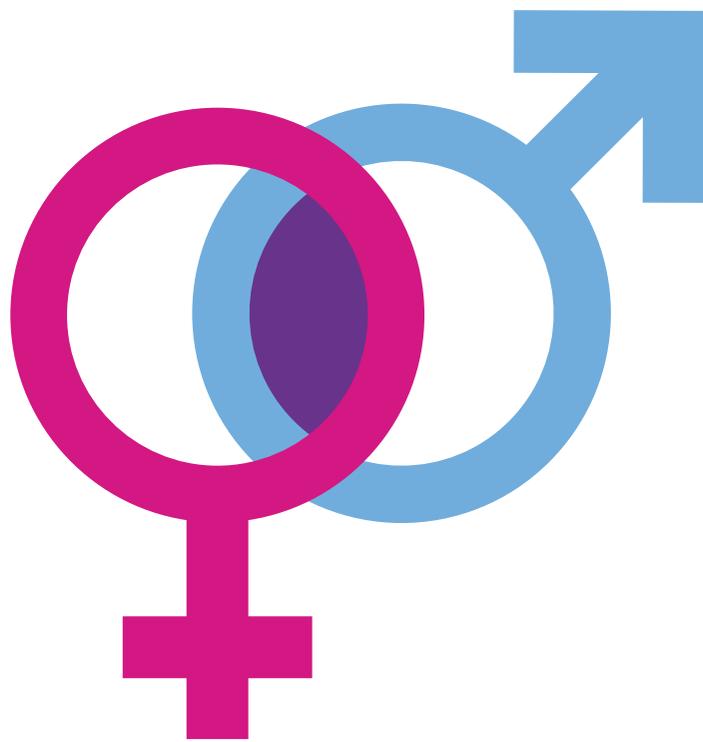
* Prochaine permanence samedi 14 octobre de 9h à 12h

* Pour prendre rendez-vous, contactez le service municipal de la Transition écologique au 01 45 60 19 50 ou par mail à agenda21@ville-chevilly-larue.fr

Du 7 au 21 octobre 2023

Médiathèque Boris Vian

genre !



15 jours pour en parler

Expositions . Projection . Rencontres . Spectacles

+ d'infos : 01 45 60 19 90